LETTRE AUX COMMUNAUTES



UNE PAROLE CHRÉTIENNE DANS LE CHAMP ÉCONOMIQUE

juillet - août 1993

Echos du Mexique

Les diacres

Bibliographie

161

ACA - 1993 MISSION DE FRANCE ET ASSOCIATION

Sommaire

Notre Père Pierre Raphaël	p.	1
Propos sur un séjour au Mexique Julien Potel		
Economie et emploi	ρ.	3
Bernard Meriaux	p.	13
La mondialisation de l'industrie : le cas de la construction navale		
Pierre Judet	p.	23
Les conditions d'une parole chrétien dans le champ économique et socia		
Henri Bussery	p.	36
Un nouveau diacre à la Mission de France	p.	42
Le caillou dans la chaussure		
Louis Larcher	p.	46
Deux livres de mémoire		
Jean Vinatier	p.	58

La Lettre aux Communautés est un lieu d'échange et de communication entre les équipes de la Mission de France, les équipes diocésaines associées et tous ceux, laïcs, prêtres, religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Eglise, en France et dans d'autres pays. Elle porte une attention particulière aux situations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Eglise à Eglise en sorte que l'Evangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origine et de nature fort diverses : témoignages personnels, travaux d'équipes ou de groupes, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les différentes situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le Peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer plus fidèlement l'Evangile du Salut.

Notre Père

« Avant de tuer, je prie ». « A quoi ça sert la prière puisque Dieu sait déjà tout ? ». « J'en ai marre de ma vie. Il me faut trouver Dieu ». « Je préfère être dans la rue qu'à la maison. J'aime le sang, la bagarre ». « Personne ne m'a appris à vivre » ...

Paroles de prisonniers entendues à Rickers Island, paroles de perversion, de confusion, d'amertume, paroles d'hommes aux abois, cherchant « à tâtons », remplissant des cris bien réels au milieu de pauvres journées d'attente, de solitude, de détresse.

Comme aumônier, comme auditeur livré aux confidences, ces paroles m'éclaboussent et continuent de résonner longtemps dans tout ce qui m'occupe.

Il s'ensuit alors un monologue intérieur pour mettre de l'« air », vouloir la clarté, retomber sur mes pieds.

Non par souci d'avoir raison à tout prix, par un étranglement de voix déjà brisées, mais doucement chercher le centre et la foi de mon Eglise proclamant à temps et à contre temps un message de paix, de vérité, de pitié. Et alors cela m'oblige à me tourner vers Celui que tout le monde appelle Dieu, à tester ma relation avec Lui, dans l'apprentissage toujours à reprendre de l'attente.

Et cette relation, je sais qu'elle ne peut s'inventer, se fortifier que par ce que la Bible et les chercheurs de Dieu de tous les temps appellent prière.

> Nécessité alors de peser ce mot, de le triturer longuement non comme un os à ronger pour heures vides, mais comme un acte d'humanité réelle venant au secours des plus ardues questions.

Ce que je respire en violence, répandue aujourd'hui, me fait crier avec beaucoup que le monde est mal fait, ou plutôt qu'il est malade.

Et pourtant, comme une autre atmosphère bien plus étonnante et attirante, il y a aussi dans le monde une constante prière.

J'en suis sûr, je l'ai vue, entendue en bien des langages et coutumes, avec toutes les évidences de mise en frais et de conviction.

Je ne saurai en faire le tour, en épuiser les facettes, non seulement parce qu'une approche dans ces domaines reste, malgré les efforts et les découvertes, toujours balbutiante,

S'il ne m'est pas possible de trouver ici la tranquillité, le temps et même le détachement obligé du genre académique, je voudrais quand même, utiliser le recul et le détour de l'écriture. Me mettre à écrire comme parfois l'on plonge. En voulant toucher le fond.

Pas seulement pour contenir la passion souvent contestable dans sa nudité et son cri. Plutôt pour tenter de mieux la cerner, de l'élargir, et si possible, de la transformer. Mais, bien sûr, pas tout seul.

Un poids d'années tout à coup,
s'il est plein de scories, m'a donné au moins cela :
un peu de perspective, un amas de leçons,
avec un mélange de critique, de reprise, de gratitude,
mais pas, je crois, dans les termes habituels de jeunesse,
ceux qui parlent d'échec ou de réussite,
de tout ce qui finit, de toutes façons, en limites.

Pour ne pas s'y enfermer, voir plus loin. Car, plus loin, il y a une autre vision : celle d'une brèche, d'un passage possible, d'une autre histoire bien plus grande.

Et c'est bon pour moi, et pour les prisonniers.

Cette ouverture, ce serait un malheur de l'oublier.

D'oublier que, fais « de cendres et de semences », de fragilité et de besoin d'aimer, de capacité si mystérieuse pour le pire ou pour le meilleur, nous avons tout proche des remèdes et des messages. Ce que je voudrais essayer alors, c'est une sorte de mixture, une jointure d'expérience limitée, mais j'espère bien réelle, entre la prison où je vais, et puis celle du « Notre Père » appris, reçu depuis !'enfance.

Il est là maintenant devant moi comme un remède et un message.

Je le prends parce que c'est la prière du Seigneur, celle, unique, qu'll a enseignée, celle qui sort tout droit de l'Evangile et qui est chemin de choix pour l'adoration.

Et tant pis ou tant mieux si je suis en bonne compagnie avec d'innombrables commentateurs, d'innombrables mendiants depuis les premiers temps de l'Eglise.

Il n'y a pas de surenchère dans les champs du Seigneur. Seulement un voyage.

Et chacun, qu'il le veuille ou non, dès qu'il met le pied en ce monde, a le sien.

Un voyage, souvent ça se raconte.

Surtout quand l'inattendu part de son histoire.

Puis dire enfin que, pour rester à Rickers, pour continuer dans ce désert plein de fer où pourtant il y a beaucoup d'amis, j'ai trop besoin d'en réapprendre, d'en méditer le terme.

Pierre RAPHAEL

Aumônier de prison à New-York

Evangélisation - Retour

Propos sur un séjour au Mexique

Julien Potel, prêtre de la Mission de France, sociologue

Si vous restez huit jours dans un pays étranger, vous écrivez un livre, si vous séjournez quelques mois, vous rédigez un article, vivez-y longtemps, vous n'écrivez rien. Ce texte, cité de mémoire, m'autorise à écrire sur le Mexique où j'ai séjourné de fin novembre 92 à fin janvier 93. De plus, les responsables de la Mission de France m'avaient demandé avant de partir d'écrire quelque chose. Ni dossier, ni enquête, ce texte limité est seulement l'occasion de partager des images, des sensations et des réflexions pour rejoindre des situations générales. André

Lacrampe, présent au Mexique à la même époque avec des objectifs différents, a vu d'autres aspects mais nous nous retrouvons sur des « réalités de la vie mexicaine ».

J'étais là-bas pour travailler avec des religieuses mexicaines d'une congrégation française, animer avec la responsable générale qui est française, une retraite spirituelle, enfin célébrer les 150 ans de leur congrégation. Nous collaborons depuis des années et un premier séjour au Mexique avec elles datait de 1985.

Misère d'un peuple dans un pays riche

Une jeune algérienne m'a demandé: « Qu'est-ce qui vous a le plus frappé, au Mexique? » Ma réponse rapide, spontanée et nette a été: la misère du peuple: c'est banal de l'affirmer mais cela représente tant de différences, d'inégalités et d'injustices sociales quotidiennes! « Le Mexique est un pays riche mais les richesses et les biens sont très mal distribués. Il y a une différence très grande entre les riches et les pauvres », me disait la religieuse mexicaine responsable de la formation des jeunes.

En effet, pour beaucoup de Mexicains, il s'agit de survivre au jour le jour. Et à Mexico, c'est la cohorte des « petits métiers » dans les rues, le métro et ailleurs. Enfants, jeunes et adultes qui cirent les chaussures, vendent de tout et des riens (chewing-gum, bonbons, cigarettes, poupées, outils, pastilles, tapis de voitures, modèles réduits...). Aux feux rouges, quelques-uns font de très courts numéros de mime ou de jonglerie puis se dépêchent de quêter près des conducteurs indifférents. Tout un petit monde qui demande inlassablement, l'air triste et fatigué. Nombreuses boutiques minuscules sur les trottoirs, où l'on mange debout, « à la va-vite », autres petits commerces avec des étalages précaires.

Misère d'une population en expansion, avec beaucoup d'enfants, de jeunes et de familles nombreuses. Par contre, dans un cimetière, je suis frappé par des nombreuses tombes de petits enfants. La mortalité infantile et l'analphabètisme sont d'autre signes de la misère.

A côté de beaux immeubles et de tours magnifiques, s'étendent des quartiers inhumains et sales, avec des constructions de fortune, des rez-de-chaussée souvent en briques. Ni étage, ni toit mais des terrasses où trônent, bien visibles, les citernes en ciment pour l'eau. Très souvent, des tringles de ferraille rouillée sortent aux quatre coins pour un éventuel étage qui viendra quand? Habitat lépreux dans un pays riche, qui fait un véritable effort pour construire : c'est insuffisant devant les vagues de ceux qui viennent à la ville.

Pour freiner une dévaluation galopante, un changement de monnaie se mettait en route au 1er janvier 1993. Dans ses comptes, il fallait enlever trois zéros: 1.000 pesos devenaient un seul peso. La télévision, qui avait sensibilisé souvent, des affichettes et des tracts n'ont pas habitué les Mexicains à la nouvelle monnaie et au système de calcul, d'autant plus que l'ancienne monnaie circulait toujours et que la nouvelle apparaissait lentement. C'était la confusion, qui durera combien de temps ? Pensons à

nos nouveaux francs! Cette opération reflète l'état de l'économie générale du Mexique qui croule sous les dettes vis-àvis des pays riches, dont nous sommes. Un traité de libre échange avec le Canada et les USA venait d'être signé: attente et scepticisme. Comment le Mexique serat-il traité, lui le « parent pauvre » qui est sous l'emprise économique particulièrement des USA? Dans un village où se trouve une communauté de religieuses, beaucoup d'hommes sont aux Etats-Unis pour travailler et « faire du dollar ».

Les Mexicains sont un peuple métissé, un mélange fascinant de cultures indiennes, africaines et européennes. Rien que dans la quarantaine de religieuses, des visages et des morphologies différentes reflètent plusieurs cultures et plusieurs races. Type asiatique, montagnard des Andes, africain, européen, espagnol. Pays durement colonisé par les Espagnols et les conquistadors qui ont brisé les cultures amérindiennes. Dans la magnifique salle du Musée anthropologique de Mexico consacrée aux Mayas, la responsable de la congrégation au Mexique me confiait avec une pointe de regret : « Si les Espagnols n'étaient pas venus, que serions-nous? » Sans doute un grand peuple, développant son identité et tout autre que celui de maintenant.

Quittant Mexico et sa banlieue, ce furent aussi des incursions rapides dans le Mexique vert et coloré vers Cuernavaca, Morélia et Guadalajara, vers le Mexique bleu du tourisme avec les régions du Yucatan et de la Mer des Caraïbes, où des ruines de cités indiennes font revivre des culture impressionnantes, celle des Mayas par exemple.

Mexico, « une ville divinement grande »

Selon la Bible, Jonas découvrit une ville « divinement grande : il fallait trois jours pour la traverser ». Quand on survole Mexico en avion, profitant d'un temps clair, le spectacle est grandiose, surtout le soir. Mexico, ville énorme, gigantesque, démesurée... avec ses 18-19 millions d'habitants sur 81 que compte le pays. Mexico avec ses foules « qu'on ne peut pas compter », celles des rues, du métro, des marchés et des pèlerinages, des flots ininterrompus de véhicules qui envahissent les larges avenues. Interdiction de circuler avec votre voiture pendant un jour de la semaine selon votre immatriculation. C'est gênant mais ceux qui le peuvent et qui se débrouillent ont une deuxième voiture : le tour est joué.

Mexico, c'est « un cancer qui ronge tout le pays », m'expliquait, en un fran ;ais impeccable, un curé de paroisse en banlieue pauvre. On continue de s'y entasser, croyant pouvoir y vivre et travailler. Comment organiser et faire vivre humainement une telle concentration urbaine?

Mexico, encore marquée par le tremblement de terre de 1985. Une religieuse, ou cours d'un repas, revient spontanément — comme en confidence libératrice - sur ses moments d'angoisse, alors qu'elle était dans la foule du métro, lors du cataclysme, à 7 heures et quelque du matin. Sortie du métro infernal, elle tombe dans un chaos indescriptible et se trompe carrément de direction pour rejoindre sa communauté. A Mexico, encore aujourd'hui, des maisons écroulées pas reconstruites, murs lézardés, jardins et parcs sur l'emplacement d'anciens éboulements, un trottoir avec des fentes où l'herbe a repoussé, de nouvelles constructions, des buildings modernes, celui de la Bourse par exemple. Blessures au cœur des Mexicains : un nombre de victimes impossible à connaître mais en tous cas supérieur aux chiffres officiels. Combien de personnes ont quitté la cité maudite pour aller vivre ailleurs, en sécurité ?

Mexico, c'est aussi les « lumières de la ville ». Avenues magnifiques, arbres, fleurs, château, constructions modernes, musées dont le Musée anthropologique regroupant le patrimoine des cultures extraordinaires qui existaient avant l'arrivée des Espagnols : il est unique au monde. Mexico, avec les illuminations faramineuses de Noël, l'Opéra, les ballets Mexicains, les chants, la musique et les bruits. Mexico, ce sont les visages ensoleillés d'hommes et de femmes qui « triment », pleins de vie, accueillants et dynamiques.

Plusieurs demeures dans la Maison du Père

Des églises pleines avec hommes et femmes, enfants, jeunes et adultes, le dimanche et en semaine. Pour aider un curé de paroisse, j'ai célébré, plusieurs soirs, en plein air dans des cours différentes, une messe de neuvaine à Saint-Vincent dans les quartiers d'une petite ville portant son nom. Un bain de foule parmi de braves gens, pauvres et spontanés, qui participaient comme j'ai rarement vu. Pendant la procession ou la messe, des pétards ou des fusées tout à fait inattendus pour moi!

On communie si l'on s'est confessé. Or beaucoup se confessent. Chapelet, premier vendredi du mois, neuvaines, dévotions à des saints, cierges, processions, pèlerinages, c'est aussi le Mexique. On prie ensemble, on chante, on joue de la musique, on apporte des fleurs, on embrasse, on participe, on s'exprime, on partage: c'est la fête dans les églises.

J'ai dû bénir des bébés, des enfants, des jeunes et des adultes, des chapelets et des images. Quand jeunes et adultes prenaient mes mains pour les embrasser selon la coutume, je ne pouvais pas les en empêcher : j'ai béni, en deux mois, beaucoup plus que dans ma vie sacerdotale! De toute évidence, il se vit une image du prêtre qui n'est pas la nôtre.

L'Eglise là-bas, c'est Notre-Dame de Guadalupe, à Mexico, pèlerinage unique par ses foules spontanées, ses manifestations populaires de foi, son commerce, ses pèlerins qui marchent pendant des heures ou des jours, son esplanade traversée à genoux, les images de la Vierge gu'on retrouve partout. Nous avons participé à la fête de Notre Dame de Guadalupe, la nuit, dans la basilique archicomble, avec, dehors, des gens étendus à même le sol : il a fallu en enjamber pour entrer. Une religieuse me disait : « Certains sont plus Guadalupéens que Mexicains ». Le catholicisme populaire mexicain est certes étonnant mais il existe comme donnée de la pastorale. « C'est un peuple religieux », ai-je entendu. Qu'estce que cela veut dire ? Une erreur serait de juger de l'extérieur avec nos réactions de l'Hexagone ; cela ne veut pas dire qu'il faut laisser les choses comme elles sont. Bien malin qui pourrait dire la foi de ces foules qui prient, chantent, font des pèlerinages, souffrent et expriment leur religion de façon différentes des Français cartésiens que nous sommes.

L'Eglise, c'est aussi les petits groupes de chrétiens qui se forment spontanément hors des structures établies, qui prient, réfléchissent avec la Bible et agissent. L'Eglise, ce sont les communautés ecclésiales de base qui, selon un prêtre, sont très diverses.

Un accord vient d'être signé entre l'Eglise et l'Etat. Il mettra de la clarté dans la situation financière et matérielle de l'Eglise. C'est un progrès mais certains redoutent une mainmise et un contrôle abusif de l'Etat. Il faut attendre ce que donnera cet accord.

Le christianisme, dans son état actuel, est tributaire du passé : les Européens l'ont amené dans leurs bagages, avec le sabre et le canon. Le cinq centième anniversaire de la découverte de l'Amérique nous a mieux fait comprendre dans quel contexte de colonisation la première évangélisation a été faite.

Evangélisation - Retour

La congrégation avec laquelle je suis allé au Mexique est d'origine française. Son histoire est particulière car sa fondatrice a d'abord vécu dans une communauté de sœurs attachées au jansénisme condamné par Rome. Elle se convertit pour devenir membre de l'Eglise catholique et fonder, voici 150 ans, la congrégation de Sainte-Marie. Au début du siècle, quelques sœurs partent enseigner au Mexique. Actuellement, la branche mexi caine est vivante, avec un centre de formation pour les jeunes, ce qui n'existe plus en France. Les Mexicaines sont jeunes et dynamiques, alors qu'en France les religieuses vieillissent et diminuent en nombre. Le Mexique est constitué comme une région avec une responsable. Des sœurs mexicaines sont actuellement en France et des Françaises ont séjourné au Mexique. Une articulation vivante se cherche entre les deux pays. Un mouvement de bascule s'est effectué vers le Mexique: cette situation d'une branche étrangère très vivante se retrouve certainement dans d'autres congrégations.

Dans l'évangélisation, un mouvement de retour s'amplifie : il va de l'Amérique Latine — et plus largement des autres continents - vers l'Europe. Il se manifeste par l'influence de l'épiscopat latinoaméricain, par exemple, à travers la troisième conférence générale de Puebla en 1979 : « Construire une civilisation de l'amour ». C'est l'impact de guelques évêques d'Amérique Latine qui ont pris une dimension internationale. C'est toute une réflexion de théologiens d'Amérique Latine, entre autres la théologie de la libération, qui a secoué l'Eglise. C'est tout un tissu ecclésial nouveau où le peuple a une place capitale, avec les communautés ecclésiales de base qui ont inspiré d'autres initiatives en France et ailleurs. « Des prophètes pour un Nouveau-Monde, Asesinados Secuestrados 1492-1992 », se sont levés. (Document du DIAL). Lumière aussi pour notre pays, ces Français, laïcs, prêtres, religieux et religieuses tués là-bas. C'est enfin la présence de prêtres « Fidei Donum » de retour en France.

« Amérique, ouvre toutes grandes tes portes au Christ », demandait Jean-Paul II dans son homélie du 11 octobre 1992, à Saint Domingue. Notre « vieille Europe » doit en même temps s'ouvrir toute grande à l'Amérique Latine et aux autres continents, accepter d'être évangélisée en retour par eux. Un aller missionnaire a longtemps existé : il partait de l'Europe vers les autres continents, l'Amérique Latine en particulier. Il doit continuer. Mais l'évangélisation-retour partant de l'Amérique Latine vers l'Europe et la France est en route. Pour qu'une réelle communcation s'établisse, il faut un vaet-vient entre les deux partenaires. De notre côté, s'informer, se mettre à l'écoute, agir et prier est nécessaire.

Marguerite Yourcenar écrivait, dans « Mémoires d'Adrien » : « Peu d'hommes aiment longtemps le voyage, ce bris perpétuel de toutes les habitudes, cette secousse sans cesse donnée à tous les préjugés ». Séjournant au Mexique, j'ai été secoué : ce fut aussi une nouvelle occasion de mieux faire, « sur le terrain », l'expérience de la catholicité de l'Eglise.

Une session sur l'économie

Les 27 et 28 mars 1993, 80 personnes étaient rassemblées à la Mission de France pour un week-end de réflexion sur le thème « Pour une parole chrétienne dans le champ économique ». Ce week-end avait pour but une approche des réalités économiques appréhendées à leur juste dimension, c'est-à-dire dans leur complexité et leur mondialisation.

Interventions, carrefours et tables rondes permirent de mieux saisir, à travers trois situations précises, la stratégie de groupes industriels : recherche du profit en jouant sur la main-d'œuvre par la délocalisation des entreprises et les nouvelles technologies.

- Bernard Mériaux, de la Direction générale de l'ANPE, apporta des données chiffrées sur les spécificités du chômage en France. Il fit part d'études prospectives ne laissant guère espérer un mieux rapide.
- Pierre Judet, économiste, replaça la fermeture des chantiers navals de la Seyne-sur-Mer dans le contexte d'une évolution des transports maritimes et des techniques de production, d'une fluctuation des politiques française et européenne, de la concurrence du Sud-Est Asiatique, de la répercussion des chocs pétroliers.
- Après une intervention du Père Henri Bussery, de la commission sociale de l'épiscopat, sur le sens de la Parole de Dieu dans la Bible, les participants se sont interrogés : des chrétiens peuvent-ils rester muets alors que des millions d'hommes et de femmes font les frais de tous ces mouvements et restructurations ? L'économie doit être faite pour que l'homme vive. Des projets alternatifs sont à promouvoir. Des chrétiens doivent y contribuer.

Economie et emploi

Bernard MERIAUX

A.N.P.E., Université Pierre Mendes-France (Grenoble)

Les pages qui suivent sont une transcription des notes prises pendant un exposé oral. Bien que révisé par l'auteur, ce texte n'a donc pas le statut d'un article en bonne et due forme.

PLAN

- Quelques caractéristiques massives du chômege français.
- Hypothèses de perspectives d'évolution pour les prochaines années.
- Pourquoi et comment l'économie française est une machine à fabriquer du chômage.
- Des voies de sortie possible, et notamment le partage du travail.

QUELQUES CARACTERISTIQUES MASSIVES DU CHOMAGE FRANÇAIS.

Son niveau : tout le monde sait qu'il y a environ 3 millions d'inscrits à l'AN PE. Avec un autre étalon (le chômage au sens du BIT), on peut évaluer le taux de chômage : il dépasse 10 % de la population active.

Même en cas d'embellie pour la croissance économique, le chômage diminue peu ou pas du tout. Ainsi, entre fin 87 et fin 90, l'économie française a créé plus de 700 000 emplois (1). Dans le même temps, le chômage « au sens du BIT » diminuait de 200 000 seulement ; le nombre d'inscrits à l'ANPE augmentait même quant à lui de 70 000 environ.

⁽¹⁾ Pour un total de l'ordre de 22 millions d'emplois, dont :

^{- 1,2} million dans l'agriculture ;

^{- 6,5} millions dans l'industrie et le bâtiment;

^{- 10} millions dans le tertiaire marchand;

^{- 4,3} millions dans le tertiaire non-marchand (administrations, ...).

Le chômage des jeunes est très supérieur au chômage moyen. Par exemple, actuellement, le taux de chômage moyen est de l'ordre de 10 % pour l'ensemble de la population; pour les jeunes il est un peu supérieur à 20 %.

C'est une situation à peu près identique à celle existant en Espagne, ou en Italie. Mais elle diffère de celle d'un pays comme la Grande-Bretagne où le taux de chômage général est voisin du taux français, mais où celui des jeunes n'atteint « que » 15 %. C'est très différent surtout par rapport à l'Allemagne où le chômage des jeunes est inférieur ou égal au chômage moyen, bien que celui-ci soit inférieur à la moitié du taux français pour l'Allemagne ex-ouest.

Cette caractéristique date de très longtemps. En France, il y a toujours eu une grande difficulté pour l'insertion des jeunes.

Le chômage de longue durée, particulièrement élevé. La situation est préoccupante, elle est à peu près identique à celle de l'Allemagne et du Royaume-Uni : dans ces trois pays, les chômeurs de plus d'un an représentent actuellement presque la moitié du nombre total des chômeurs - 45 % environ. En revanche, de l'autre côté de l'Atlantique, aux Etats-Unis et au Canada, le pourcentage de ces chômeurs de longue durée, dans le nombre total, ne représente que 7,5 % ; et dans un pays qui a des structures sociales complètement différentes comme la Suède, ce pourcentage est aussi voisin de 8 %.

Un tel chômage de longue durée veut dire que ce sont toujours les mêmes qui sont au chômage. Et on sait bien que quand les personnes restent au chômage, un an, deux ans, trois ans..., cela produit des effets d'exclusion économique, et d'exclusion sociale. Cent chômeurs qui sont au chômage depuis un an ont une autre signification que cent chômeurs depuis un mois. Il faut savoir que parmi les 900 000 chômeurs de longue durée (plus d'un an), on en compte 160 000 au chômage depuis 3 ans et plus.

Le chômage est marqué par des inégalités très fortes. Si on voulait caractériser ce qu'est le chômeur type en 1993 :

Jeune femme - française - sans diplôme - et qui vient de perdre un emploi précaire (contrat à durée déterminée) d'employée administrative dans une entreprise.

 Le chômage féminin est nettement plus élevé que le chômage masculin pour toutes les catégories.

- Sans diplômes : le chômage des non-diplômés est plus fort que le chômage des diplômés.
- Qui vient de perdre un emploi précaire : actuellement, les deux tiers des embauches se font sur contrat à durée déterminée, un tiers seulement sont définitives.
- Le chômeur type est une employée, parce que c'est une femme. S'il s'agit d'un homme c'est un ouvrier. Les catégories sociales les plus frappées sont : ouvriers et employés, et parmi eux les moins qualifiés et les moins diplômés.
- Evidemment il faudrait ajouter des inégalités, très fortes selon les régions. Quoique cela tende à s'homogénéiser par le haut, il y a des « zones sinistrées », où les taux de chômage moyens sont compris entre 20 % et 25 %.

Quoi d'étonnant alors si une jeune fille, non qualifiée - « bronzée » - dans une zone « sinistrée », est au chômage dans 60-70 % des cas.

Inversement si on prend un cadre supérieur de moins de 40 ans, résidant en région parisienne, il n'est au chômage que dans 2-3 % des cas.

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION A MOYEN TERME

On dispose de toute une série de travaux techniques, de prévision fait depuis le début de l'année, autour du commissariat au plan. Ils ont été réalisés par plusieurs groupes d'experts, avec plusieurs outils différents pour voir ce que cela donnait - si c'était convergent ou non - et avec quelques hypothèses plus ou moins optimistes sur l'évolution économique. Il s'en dégage une conclusion forte : si rien ne change - c'est-à-dire si la société française continue à tourner selon les mêmes règles - il faudrait avoir une croissance économique au moins égale à 3,5 % par an

pour qu'on puisse commencer à inverser la tendance du chômage (c'est-à-dire ne plus voir le chômage augmenter).

Ceci est lié à toutes sortes de facteurs : structures et politiques économiques de la France ; compétition internationale et recherche à toute force des gains de productivité (on en parlera tout-à-l'heure). Mais aussi le fait qu'en France - toute immigration stoppée - les ressources en main-d'œuvre (c'est-à-dire les besoins d'emploi) continuent à augmenter pour encore quelques années au rythme soute-nu d'environ 150 000 par an.

Or, nous sommes loin des 3,5 % par an de croissance. Cette année on en sera à un peu plus ou un peu moins de 0 %; en 1992 c'était un peu plus de 1 %; les années précédentes le taux se situait autour de 2 %. Notons que 1 % de différence sur le taux de croissance, cela veut dire environ 200 000 emplois en plus ou en moins. Et quand on doit donner annu**ellement du travail à 150 000** actifs supplémentaires, cela compte.

Si on regarde sur les prochaines années, que peut-il se passer, dans le contexte international que connaît la France, avec 30 % de ce que nous produisons qui est exporté et 30 % de ce que nous consommons qui est importé ? Notre possibilité de croissance dépend très fortement de ce qui se passe à l'étranger - pas tellement de ce qui se passe en Afrique ou dans les pays sous-développés - mais de ce qui se passe dans les pays développés : Europe, Amérique, Japon et Asie du sud-est.

D'après toutes les prévisions, il est à peu près certain que la croissance internationale et la croissance française seront du même ordre : 2,5 % par an au mieux dans les années qui viennent. Dans cette hypothèse optimiste, il manquerait au moins 1 % de croissance annuelle par rapport à ce qu'il nous faudrait pour stabiliser le chômage.

Les projections les plus récentes, intégrant la médiocrité de la situation européenne actuelle, mais aussi des perspectives de reprise aux Etats-Unis, conduisent au chiffre le plus probable de 3,5 millions de demandeurs d'emploi en 1997-98. La dérive continuerait donc à peu près au même rythme que maintenant.

L'ECONOMIE FRANÇAISE EST UNE MACHINE A FABRIQUER DU CHOMAGE

La croissance française est dépendante de la croissance mondiale, en réalité de celle des principaux pays développés (2). Est-il possible d'organiser les échanges internationaux de manière qu'ils soient mutuellement avantageux - sans oublier les pays du tiers monde, qui ont besoin de débouchés offerts par les pays riches ? Est-il possible que, même dans un cadre ouvert, l'économie française fonctionne d'une manière qui permette néanmoins d'améliorer l'emploi - sinon de revenir au plein-emploi, et non de le détruire ? Car c'est bien ce qui se passe actuellement : tout se passe comme si l'économie française était une machine à détruire l'emploi. A cet égard, les analyses techniques récentes (cf. XIº Plan) coïncident avec l'analyse historico-politique.

Depuis des années, il est clair que l'emploi n'est plus un objectif de la politique économique. On a l'habitude de dire que la politique économique a quatre objectifs qui seraient comme les sommets d'un « carré magique ». Les sommets sont la croissance de la production et donc des revenus, la balance commerciale, la maîtrise de l'inflation et le chômage. Nous sommes dans une situation où depuis longtemps, la politique économique française a oublié le 4° sommet : le carré est devenu triangle. L'emploi c'est ce qui vient après, si tout se passe bien. Si cela ne se passe pas bien, le chômage augmente et on essaie de gérer la situation. En fait, le chômage semble ne déranger personne (3). C'est ce qui fait qu'on ait accepté que la politique économique dans son ensemble ait renoncé par rapport à l'emploi, à le prendre comme objectif.

Il y a certainement des possibilités de jeu pour la politique économique même si l'on conserve le cadre d'ensemble. Il y a une série de politiques qui ont été

⁽²⁾ Toutes les analyses convergent. Sur plusieurs années, la croissance française ne s'écarte pas de plus de 0,5 %, en plus ou en moins, de celle que connaît l'ensemble de l'OCDE.

⁽³⁾ Cela commence peut-être à changer, du fait que le chômage commence à toucher des classes épargnées jusque-là · les cadres - le chômage des cadres a augmenté très fortement en deux ans - les diplômés les enfants des cadres dirigeants commencent à être touchés : ce qui se passe depuis 3 à 4 mois n'est peutêtre pas seulement le fait de la période électorale, mais une prise de conscience du caractère difficilement tolérable de la situation.

regardées par le Plan, entre-autres celle où l'économie française reste arrimée à l'économie européenne et en particulier à l'Allemagne et à la manière dont le franc s'arrime par rapport au mark. Par exemple, il existe un espace de jeu favorable à l'emploi autour de politiques dites de relance concertée : les pays européens se mettent d'accord pour avoir une politique un peu plus expansionniste qui est possible compte tenu du niveau actuel de l'inflation. De même, une politique monétaire qui ne resterait pas complètement dépendante de la politique intérieure allemande est concevable. Plusieurs variantes de ce genre ont été étudiées par le Plan. Elles conduisent à peu près au même résultat : on peut envisager au mieux de gagner dans les 2-3 ans à venir de 300 000 à 500 000 emplois supplémentaires.

Mais, pourquoi l'économie française fonctionne-t-elle de cette manière ? On peut faire plusieurs diagnostics, qui sont convergents :

En France, tout le monde raisonne de la même manière : il faut être compétitif et pour cela il faut améliorer la productivité du travail. Cela veut dire qu'il faut produire plus de tonnes d'acier par tête, qu'il faut mettre moins d'heures de travail pour construire une voiture, etc. L'efficacité économique est presque toujours assimilée à la diminution du travail humain, vivant, consacré à la production. (On n'est pas compétitif vis-à-vis des Japonais, parce qu'on met x heures pour construire une voiture et qu'ils en mettent moins...! Pour tenir cette compétitivité il faut dégraisser... C'est la traduction). Les Japonais ont un terme, la « production maigre » : mais chez eux, ce n'est pas maigre en personnel, mais maigre à tous points de vue ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas trop de stocks à la sortie, ni de stocks intermédiaires entre les différents ateliers ; il faut que les achats de matériaux coûtent moins cher ; il faut supprimer les défauts, et donc les produits à reprendre... On est loin de l'obsession français e: réduire le personnel par unité produite. Utiliser ce seul critère de gestion conduit à des aberrations, y compris pour l'entreprise, et plus encore pour la société toute entière.

Un exemple concret parmi d'autres, emprunté à la sidérurgie. Le poste « manutention » y est très important, entre ateliers, mais aussi à l'intérieur de chaque atelier. D'où l'existence de ponts roulants, que jusqu'à récemment, on ne savait pas automatiser. Maintenant on sait le faire, avec informatique, programma-

tion... et cela plaît beaucoup aux ingénieurs. Moyennant quoi, c'est la grande mode de supprimer les pontonniers. Mais l'automatisation d'un pont roulant coûte 2,5 MF; et avec cela on « économise » deux, trois emplois, soit 0,3 MF à 0,5 MF par an. Jamais on ne ferait cet investissement pour économiser une telle somme. Mais dans la tête des ingénieurs, cet investissement est intéressant, parce qu'il va diminuer le nombre de personnes par tonne d'acier. Et c'est tout... Alors que supprimer un emploi coûte à l'entreprise au moins 600 000 F avec la convention de la sidérurgie. Si l'on prend en compte le coût pour la collectivité d'un chômeur supplémentaire, l'aberration devient parfaite. Et personne ne sait comment faire pour faire comprendre cela à ceux qui décident, pour leur enlever de leurs têtes ce critère de « gestion » biaisé.

La disparition, en pratique, de la planification, n'arrange rien. Bien sûr, il n'a jamais été question de faire prendre à Paris, au Plan, ce genre de décisions, même par une entreprise nationalisée. Mais plus rien n'incite les gestionnaires à « internaliser » les coûts sociaux. Ils sont au contraire portés à rejeter sur la collectivité les coûts induits par leurs décisions.

Les entreprises, avant de raisonner en termes d'adaptation interne en cas de variations de la production, face au changement de technologie, raisonnent d'abord en termes de flexibilité externe, c'est-à-dire de licenciements, mais aussi de contrats à durée déterminée, emplois précaires, intérim, etc. Ce n'est pas propre à la France - c'est encore pire en Grande-Bretagne - mais il est tout à fait vrai que dans d'autres pays européens capitalistes - comme la RFA et les pays nordiques - on a d'abord le réflexe de l'adaptation interne (polyvalence, formation, reconversion, mobilité interne à l'entreprise...).

Ainsi, on commence à s'apercevoir qu'il y a des choix apparemment techniques qui sont absurdes, parce qu'ils ne prennent en compte ni le chômage, ni les besoins des clients. Les exemples commencent à fleurir : par exemple le métro automatique. On fait un métro entièrement automatique : cela a coûté « la peau des fesses » - mais cela a rapporté à Matra. On a mis cinq ans pour le mettre au point. Il n'y a personne pour conduire, personne sur les quais, nulle part... Il règne un sentiment permanent d'insécurité. C'est un univers déshumanisé au sens strict. Mais pourquoi a-t-on fait cela, alors que ce n'est même pas rentable pour

la collectivité ? On n'a pas du tout tenu compte qu'il y avait beaucoup de travailleurs disponibles.

Dans ce domaine, beaucoup de choses peuvent être dites. Mais à l'évidence, il faut faire attention : on ne va pas rétablir les poinçonneurs faisant un travail stupide, et inutile ; l'automatisation permet souvent de supprimer des conditions de travail très mauvaises. Mais à côté de cela, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour voir quels services d'humanisation peuvent être rendus, dans le métro et ailleurs.

Le financement très anti-emploi de notre système de protection sociale. Dans ce que dit le patron sur les charges sociales, il y a une réalité. Ce qui est aberrant c'est de dire que dans son ensemble le coût du travail est trop élevé, ce n'est pas vrai - il est même inférieur maintenant à celui de l'Allemagne et du Japon... Mais il est vrai que quand un salarié touche un salaire net de 8 200 F, le patron débourse 14 000 F, et il prend ses décisions sur ce dernier chiffre, parce que beaucoup de nos systèmes de financement passent par les cotisations de salariés, les cotisations patronales. Certes c'est du salaire indirect ou différé mais les décisions sont prises sur les bases énoncées. Dans ce domaine, beaucoup de choses sont à revoir. C'est une particularité française qui va directement contre l'emploi, qui explique qu'à toutes forces on essaie d'économiser des emplois.

Le libéralisme interne fait qu'on a perdu la maîtrise de ce qui se passe. Prenons l'exemple du système « Socrate » - considéré un moment comme une opération exemplaire par le ministère du travail : on avait regardé l'ergonomie du système : la SNCF avait travaillé avec des groupes d'agents pour tout mettre au point, etc. Aujourd'hui quelle est la situation ? On a une billetterie automatique, est-ce un service supplémentaire ou pas ? Je pense que cela dépend des personnes : certains aiment mieux faire la queue au guichet, d'autres pas... Il faut sans doute un peu des deux : automatisme et guichet.

Mais derrière, comment cela se fait-il qu'on arrive à cette politique de suppression des guichets ? Comment cela se fait-il qu'on arrive à un système de tarification qui est incompréhensible et qui de toutes façons aboutit à une augmentation importante sur les grandes lignes les plus fréquentées ? En fait, c'est indissociable de tout ce qui concerne la question de la concurrence sur l'ensemble du secteur des transports. Il ne faut pas oublier l'histoire des transports routiers l'an dernier et ce que cela veut dire ! On a complètement déréglementé les transports routiers en 1986 (confirmé en 1988). On a amené de ce fait une concurrence complètement sauvage entre tranporteurs routiers, mais également entre ceux-ci et la SNCF qui voit disparaître ses parts de marché sur le fret - y compris sur des liaisons où le fer serait manifestement plus économique pour la collectivité - d'autant que les transports routiers sont très loin de payer ce qu'ils coûtent en infrastructure routière. Ce système de concurrence exacerbée a conduit la SNCF à abandonner des lignes et des trafics, et en même temps à se rattraper sur les liaisons où elle est sans concurrence réelle - sauf l'avion - c'est-à-dire sur le trafic voyageurs pour les lignes à fort trafic (TGV...).

Quant au transport routier lui-même, qui ne voit les conditions de travail (et de sécurité routière) dégradées, les horaires impossibles, le développement de la peudo sous-traitance, les faillites et le chômage... Alors que du côté de la SNCF on supprime très largement les guichets, on concentre le trafic et augmente les tarifs, on diminue le service aux voyageurs... On met en place SOCRATE. C'est à mon sens une illustration parfaite des cercles vicieux dans lesquels notre société tourne.

LE PARTAGE DU TRAVAIL

Dans le jeu de contraintes que nous connaissons, il y a un facteur qui peut être utilisé : c'est la réduction de la durée du travail. Parmi les politiques qui ont fait l'objet récemment de simulations, c'est la seule voie qui est à peu près à la hauteur du problème de chômage que nous avons. Avec un passage à 35 heures par semaine, en moyenne, d'ici la fin du siècle, nous arriverions à réduire le chômage à environ 2 millions contre 3,5 millions tendanciels.

Mais c'est une politique qui ne va pas sans conditions et contraintes fortes. D'abord, elle n'aurait pas d'effets demain matin, mais sur le très long terme. C'est bien ce qu'on a vu dans le passé. Car, si l'on regarde loin en arrière, on voit bien que le temps de travail a baissé fortement et a accompagné la création d'emplois.

On ne peut pas penser à une réduction du temps de travail comme s'il s'agissait de partager un gâteau qui serait le travail offert, posé devant nous sur la table. Je coupe des parts plus petites, comme cela plus de monde pourra en manger. Ce n'est pas cela, car il faut raisonner en dynamique. Nous ne sommes pas dans une économie stagnante sur longue période, même si elle va plus mal qu'il y a 30 ans. Le problème est de savoir ce qu'on fait de gains de bien-être, ou dit autrement, des gains de productivité qui auront permis la croissance, en même temps, qu'ils en sont un fruit. Utilise-t-on ces gains uniquement pour accroître les revenus - tous les revenus, aussi bien non-salariaux, profits, que salaires ? Ou bien en affecte-t-on une partie, pour réduire le temps de travail des travailleurs, par là augmenter l'emploi, et partager le loisir ?

Sur une longue période passée, on constate qu'un partage se faisait : la majeure partie des gains de productivité allait à la croissance des revenus, mais une autre allait à la réduction de la durée du travail. Ce mouvement est complètement arrêté depuis 1983, où le passage aux « 39 heures », qui se voulait symbolique du mouvement, l'a surtout été d'un coup d'arrêt brutal engendré par le non respect des conditions pourtant bien connues de la réussite. Là où il aurait fallu une action progressive, ferme et de long terme, on a eu un « coup » ponctuel sans lendemain. Là où il fallait parler partage des richesses, on a refusé de parler salaire et profit en même temps que temps de travail. Alors qu'il aurait fallu réorganiser les conditions de production grâce au levier « temps de travail », tout est resté en l'état...

Le constat n'a donc rien d'étonnant. Remontons au début de la crise, en 1973. En 20 ans, le pouvoir d'achat moyen par tête - toutes catégories confondues - a augmenté de 60 %. La durée du travail a baissé de 4 % - et encore c'était avant 83, depuis plus rien. L'emploi est resté stagnant, autour de 22 millions ; et le chômage a été multiplié par 7...

Dès lors, la politique dite de partage du travail peut avoir un sens, s'il s'agit, pour le long terme, de revenir à un partage des richesses créées moins défavorable à la réduction du temps de travail. Cela ne veut pas dire qu'il faut réduire de façon absolue les revenus, mais de faire croître ceux-ci un peu moins vite, ce qui

est toute autre chose. Même avec les perspectives moroses de croissance que j'évoquais tout à l'heure, cette inflexion est possible, avec disons une stabilité du revenu par tête dans les 5 ans. Une réduction d'un million du nombre de chômeurs serait atteint, sinon...

Le problème ainsi posé n'est pas identique à celui qui fait la une des journaux, lorsque des salariés acceptent de réduire leurs revenus pour éviter des licenciements, par une réduction du temps de travail. Il s'y apparente bien sûr quant au fond. Mais c'est de solidarité pour toute la société et toutes les couches sociales qu'il s'agit, non pas d'un dilemme emploi-revenus enfermant les seuls salariés, qui ne sont pas parmi les plus favorisés... mais le sont plus que les chômeurs... Et sachant que les intérêts des patrons et des salariés en place ne vont pas spontanément dans le sens de faire une place à ceux-ci, il faut bien lucidité et volonté politiques fortes.

Au total, le problème de la réduction de la durée de travail baptisé à tort partage du travail c'est celui de la répartition des richesses dans notre pays, où l'emploi est devenu une richesse aussi. Pour terminer, citons un extrait du Monde Diplomatique de mars 1993 « Vers une révolution du travail » René PASSET :

« ... Irréaliste le partage du travail et des revenus ? Mais nous y sommes pleinement : Le partage du travail ? C'est aujourd'hui le plein emploi pour les uns, la précarité des « petits boulots » et surtout le chômage intégral pour les autres. Un tournant décisif est franchi lorsque l'aberration se fait norme : les opérations de « dégraissage » encore hier recours ultime des entreprises défaillantes deviennent l'instrument et le symbole d'une gestion efficace.

Le partage des revenus ? C'est le financement des mises à la retraite anticipée, et des allocations de chômage. En 1981, en France, leur montant s'élevait à 60 milliards de francs, aujourd'hui il atteint 135 milliards et l'ensemble des coûts suscités par le chômage serait de 350 à 400 milliards. La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non établir le partage, mais si ses modalités actuelles nous conviennent...».

On ne peut pas dire mieux à certains égards : ce n'est pas une question de partage du gâteau, mais celui de la répartition des richesses.

La mondialisation de l'industrie : le cas de la construction navale

Pierre JUDET

IREPD (Institut Recherche Economique Production Développement)

J'ai vécu mon enfance marseillaise dans un quartier situé près du port et des gares maritimes où de nombreux amis et voisins, ouvriers qualifiés, chefs d'équipe et contremaîtres travaillaient dans la « Navale » : ateliers de chaudronnerie et de mécanique, fonderie où furent façonnées les hélices du paquebot « Normandie », usines de fabrication moteurs marins et d'équipements électriques.

J'allais voir, avec mon père, les paquebots en partance pour l'Afrique du Nord, le Proche, le Moyen et l'Extrême Orient, la côte d'Afrique, Madagascar ou l'Amérique du Sud. A l'école primaire, nous connaissions les noms des paquebots marseillais aussi bien que les différentes marques de « savon de Marseille ». A l'époque, Marseille vivait de la mer, grâce à ses armements et grâce à ses activités liées à la réparation et à la construction navale.

Aujourd'hui, tout cela s'est effondré : armements, chantiers de construction navale ont disparu, tandis que la réparation navale ne cesse de décliner.

1 - LA CONSTRUCTION NAVALE : TROIS CARACTERISTIQUES

Même si la construction navale n'a jamais été une industrie dominante ni par le volume du chiffre d'affaires ni par les effectifs employés, il s'agissait d'une des industries « drapeau » de la Métallurgie-Mécanique. C'était une industrie lour-de de qualification et de savoir-faire, faisant appel à une grande diversité de corps de métier, des mécaniciens, chaudronniers aux électriciens et aux frigoristes, aux peintres et aux ébénistes...

La construction navale a toujours été extrêmement sensible à la conjoncture et, en conséquence, fragilisée par une forte fluctuation des commandes et des prix. La production mondiale de bateaux a été multipliée par 6 entre 1964 et 1975-1976; elle a été ensuite divisée par 3 entre 1975-1976 et 1980-1985. Le carnet des commandes mondiales a connu la même évolution en dents de scie, progressant de 50 % entre 1972 et 1974, pour être divisée par 5 entre 1974 et 1979.

Les commandes aux chantiers navals français ont été multipliés par plus de 10 entre 1953 et 1956 alors qu'en 1991 elles ne représentent plus que le 1/20 des meilleures années d'après guerre.

La fluctuation des prix exacerbe la fluctuation des commandes. Le prix d'un vraquier (1) de 30 000 tonnes de port en lourd évolue, par exemple, comme suit :

1970 : 500 000 US \$
1974 : 15 000 000 US \$
1977 : 11 000 000 US \$
1981 : 20 000 000 US \$
1986 : 10 000 000 US \$

Les fluctuations du dollar américain (de 3,80 à 10,00 F.F.) aggravent encore le caractère erratique des prix.

On se rappellera enfin le caractère spécifique de la construction navale par rapport à son insertion nationale, dans la mesure où il s'agit d'une activité sans droit de douane ni protection aucune, entièrement ouverte sur le marché international.

2 - UNE INDUSTRIE EN MUTATION RAPIDE : UN GRAND DEMENAGEMENT

La construction navale connaît, depuis quelques dizaines d'années et surtout depuis 25 ans, une évolution qui prend les allures d'un véritable déménagement des sites de production.

⁽¹⁾ Vraquier : bateau transportant des produits en vrac (secs).

En 1875, la Grande-Bretagne occupait le premier rang mondial. Ses chantiers navals, d'où sortaient 75 % des bateaux, employaient plus de 300 000 personnes... Aujourd'hui, la production britannique ne dépasse pas 1 % de la production mondiale, avec moins de 10 000 personnes. La construction navale de la Communauté Economique Européenne a suivi la même pente : elle employait 255 000 personnes en 1975 ; 75 000 en 1988 et moins de 58 000 en 1992. Au cours de la même période, les capacités de production européennes ont été réduites de 75 %.

Au cours des trente dernières années, par contre, plusieurs nouveaux venus ont fait leur apparition :

- en Europe de l'Ouest : l'Espagne après 1960 et le Portugal, au milieu des années 1970, les industries navales de ces deux pays étant très vite emportées dans le mouvement de repli général;
- en Europe de l'Est, plusieurs pays, parmi lesquels la Pologne (dont les chantiers navals ont un carnet de commandes plein jusqu'en 1995) et la Yougoslavie (Croatie) qui avait réussi à se hisser à la troisième place mondiale pour le niveau des carnets de commandes;
- en Amérique Latine, le Brésil s'annonçait comme un concurrent redoutable mais son activité est très vite retombée (provisoirement ?) comme un soufflet.

C'est en Asie orientale que se sont développées les concurrences les plus dynamiques : au Japon d'abord, en Corée ensuite, à Taïwan, puis en Chine.

C'est à partir de 1950 que la construction navale japonaise a entamé un mouvement en avant qui est devenu progressivement irrésistible. Au cours des années d'après guerre, alors que l'industrie mondiale de la construction navale connaissait une croissance moyenne de 9 % par an entre 1949 et 1970, et que la production des chantiers navals européens était multipliée par trois en vingt ans, la production de la construction navale japonaise a été multipliée par 20.

De 1950 à 1970 les parts respectives de l'Europe et du Japon dans la construction navale mondiale sont respectivement passées de :

88 % à 36 % pour l'Europe, d'une part, à 48 % pour le Japon, d'autre part.

Tableau N° 1

Parts de l'Europe et du Japon dans la construction navale mondiale

	TOTAL MONDIAL	% EUROPE	% JAPON	% EUROPE + JAPON	
1954	100,0	78,0	7,5	85,5	
1958	100,0	62,0	22,0	84,0	
1966	100,0	39,0	46,0	85,0	
1970	100,0	36,0	48,0	84,0	

C'est à partir de la fin des années 1970 qu'apparaît un deuxième concurrent asiatique de poids : la Corée du Sud, qui, dès 1984, reçoit plus de 15 % (jusqu'à 30 %, certaines années) des commandes mondiales. Les chantiers navals asiatiques : Japon + Corée + Taïwan + Chine tendent à recevoir, au cours des années 1980, de 70 à 80 % de la totalité des commandes mondiales ; par exemple, 65 % en 1991 et 75 % au quatrième trimestre 1992.

3 - CONSTRUCTION NAVALE ET CROISSANCE DES FLOTTES MARCHANDES

Les raisons diverses d'une telle évolution sont à rechercher d'abord dans la relation existant entre construction navale et croissance de flottes marchandes.

La période d'après guerre a été marquée par le déclin des paquebots. Les flux d'émigration massifs vers les Etats-Unis et l'Amérique du Sud se sont taris. Le flux de personnels civils et militaires entre les métropoles européennes et leurs empires ont décliné au fur et à mesure de nouvelles indépendances proclamées. Marseille envoyait, dans les années 1930, trois à quatre paquebots par jour sur l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient.

Seuls aujourd'hui des ferries à courte distance et des paquebots de croisière continuent à transporter des passagers. De plus, il faut se souvenir qu'à la « belle époque », toutes les lignes assurées par des paquebots français étaient subventionnées. Ce phénomène de « rente coloniale » a probablement contribué à mettre armateurs et chantiers navals français en situation de facilité et de plus faible résistance.

La période d'après guerre a été marquée par la croissance rapide des échanges de marchandises, dont le volume a été multiplié par sept entre 1949 et 1979.

La croissance de la flotte de navires marchands a été rapide, cette croissance se ralentissant au cours de la dernière décennie.

Tableau N° 2
Croissance de la flotte marchande mondiale (millions de tonnes de port en lourd)

1939	84	1970	250
1950	84	1979	413
1955	100	1988	403
1960	160	1991	438
1965	215		

Tableau N° 3
Evolution de la structure de la flotte mondiale (en %)

	1931	1948	1964	1979	1988	1991
Grande Bretagne	25,0	22,0	16,0	6,5	2,0	1,5
France		3,3	3,4	2,5	1,1	0,9
Japon	- 1	1,4	6,0	9,0	8,0	6,0
Autres asiatiques (2)	_	2	1,5	8,0	15,0	14,0
CEE à 12	-			20,0	13,0	13,0
Pavillons de complaisance (3)	-			25,0	25,0	32,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

⁽²⁾ Corée, Taïwan, Chine.

⁽³⁾ Honduras, Libéria, Panama, Bahamas, Chypre...

Cette croissance globale a masqué le déclin des flottes marchandes occidentales, en particulier européennes. On notera que la CEE qui assurait, en 1991, 36 % des échanges mondiaux de marchandises ne disposait que de 13 % de la flotte mondiale. Il faut rapprocher, par contre, le déclin des flottes occidentales de la constitution des flottes asiatiques et surtout de la montée des pavillons de complaisance. Ce phénomène a contribué à creuser la distance entre armements et chantiers navals de même nationalité.

4 - LES NOUVEAUX CONCURRENTS

On constate que la plupart des nouveaux venus dans le processus d'industrialisation développent une activité de construction navale et qu'ils réussissent à maîtriser des techniques empruntées à la Grande-Bretagne et à plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest :

- depuis la Grande-Bretagne vers le Japon;

— depuis la Grande-Bretagne, la Norvège et la Suède vers la Corée ;

- depuis les Pays-Bas et le Japon vers le Brésil...

On commence par les techniques et les bateaux les plus simples puis on progresse dans la maîtrise de techniques plus complexes : grands pétroliers, porte conteneurs, transporteurs de GPL et de GNL (4).

Les nouveaux venus jouent de la concurrence par les coûts. Ils compensent leur faible productivité et la qualité moyenne de leurs productions par des coûts plus faibles fondés sur des salaires bas, souvent très bas, tout au moins au départ. Or, main-d'œuvre et frais généraux liés constituent un poste très important du prix de revient d'un navire de charge :

- matières et frais divers représentant 48 % du coût ;

- main-d'œuvre et frais généraux liés représentant 52 % du coût.

A l'époque de l'offensive japonaise, en 1964, les salaires japonais étaient égaux à 35 % des salaires européens. En 1986, le prix de revient d'un navire de charge s'établissait à 47,6 en Corée, mais à 100,0 en France.

Aujourd'hui, l'écart salarial avec la Chine, la Pologne ou le Brésil est encore plus large.

⁽⁴⁾ Gaz de pétrole liquéfié - Gaz naturel liquéfié.

Tableau N° 4
Quelques salaires horaires dans la construction navale en 1989 (en francs suisses)

Finlande	Allemagne	R. Uni	Japon	Pays-Bas	U.S.A.	Corée	Taïwan
15,1	14,2	12,1	18,75	10,3	14,6	6,2	5,8

Source : Fédération Internationale des Ouvriers Métallurgistes (Genève).

Il faut noter l'évolution — parfois rapide — des salaires chez certains nouveaux concurrents : au Japon, d'abord, où les niveaux européens ont été rattrapés et dépassés mais également en Corée, où les salaires atteignent en 1992 près de 50 % des salaires allemands (5).

En Asie, cette progression des coûts est compensée par l'augmentation rapide de la productivité grâce aux modernisations-restructurations et à la baisse des effectifs, aussi bien au Japon qu'en Corée, où les effectifs sont passés de 75.000 en 1984 à 49.000 en 1988 et devraient passer bientôt sous la barre des 40.000; ou encore à Taïwan, où les effectifs sont passés de 7.500 en 1985 à environ 5.000 en 1992...

Les nouveaux concurrents jouent également de la concurrence par les prix et par les crédits consentis aux acheteurs de bateaux. La concurrence devient en effet féroce chaque fois que les commandes se raréfient ou s'effondrent. Les baisses de prix et rabais divers ne sont limités que par la capacité des chantiers navals à pousser leur productivité ou bien à supporter des pertes et à s'endetter en attendant des jours plus favorables.

Les subventions accordées par les gouvernements à leurs chantiers navals (6) ont été limitées dans le cadre d'un accord passé entre pays de l'OCDE : un accord auquel adhère aujourd'hui la Corée.

⁽⁵⁾ Le salaire moyen coréen dépasse 1.200 U.S. \$, soit environ 6.500 F par mois.

⁽⁶⁾ Le niveau des subventions autorisées a été progressivement réduit de 26 % à 9 % ou à 6,5 %, suivant les catégories de bateaux.

Les crédits consentis aux acheteurs sont plus ou moins favorables suivant les pays. Au Japon, leur montant atteint 80 % de la valeur du bateau ; ils portent un taux d'intérêt de 5,5 % et ils sont remboursables sur 8 ans (après délai de grâce). Ils sont également très favorables en Corée.

Aides et crédits constituent des « paquets » d'autant plus efficaces qu'ils font partie de politiques nationales cohérentes et de stratégies à long terme.

5 - DES POLITIQUES NATIONALES ET STRATEGIES A LONG TERME AUSSI DECISIVES QUE LES DIFFERENCES DE SALAIRES

Les salaires japonais ont en effet rejoint et dépassé les niveaux européens et américains. Les salaires coréens sont en train de rattraper les salaires européens, de 500 US \$ par mois en 1986 à 1.200 US \$ en 1992. Par contre, au Brésil, en Pologne ou en Chine, les salaires sont inférieurs de 10 à 30 fois aux salaires européens ou japonais. Toutefois, de faibles ou très faibles salaires ne sont pas, dans tous les cas, des atouts décisifs dans la concurrence.

Tableau N° 5
Avantage salarial et efficacité de la concurrence

	L'avantage salarial est un atout pour la concurrence sur les bateaux de gamme basse et moyenne.
BRESIL par rapport à l'Europe	L'avantage salarial est fort mais la concurrence du Brésil est inexistante.
JAPON par rapport à l'Europe	Le Japon n'a plus d'avantage salarial mais la concurrence japonaise demeure forte.
	L'avantage salarial de la Corée est en pleine érosion mais la concurrence coréenne n'en est pas moins forte.

On constate, par ailleurs, que les constructions navales allemande et danoise résistent mieux que les industries britannique ou française, alors que la construction navale espagnole, en perdant son avantage salarial, a également perdu sa capacité concurrentielle pour entrer en crise profonde.

Plusieurs raisons expliquent que certains ont percé plus vite et de manière plus durable et que d'autres résistent mieux. Ces raisons sont à rechercher du côté de :

- l'appui des Etats, non seulement par le biais de subventions mais sous forme d'une implication plus directe et « organique » : en Allemagne, par exemple, où la ville-Etat de Brème et le land de Schleswig-Holstein sont des actionnaires importants de deux parmi les trois groupes encore présents dans la construction navale.
- l'appartenance à des groupes industriels au Japon, par exemple, où les grands chantiers navals ne représentent souvent qu'une part très limitée de l'activité des ensembles (Zaibatsu) auxquels ils appartiennent, tout en bénéficiant de leur soutien technique et financier sans faille; en Corée, où trois des quatre grands chantiers appartiennent aux principaux groupes (Jaebul): à Taïwan mais aussi en Allemagne, où l'un des groupes est engagé dans la construction navale mais aussi dans la production de moteurs Diesel, d'équipements lourds ainsi que dans la navigation.
- l'existence d'une stratégie nationale intégrant les activités de construction navale. Au Japon, à partir de 1950, c'est une véritable stratégie de lancement qui a été mise en œuvre et orchestrée par le ministère du Commerce International et de l'Industrie (MITI), le ministère des Transports et les grands groupes... L'appui aux nouveaux chantiers navals a été sans faille ; il a été assuré avec des modalités étonnantes puisque le gouvernement est allé jusqu'à donner aux chantiers navals le monopole de l'importation de sucre. Cela a correspondu à une énorme subvention de plusieurs centaines de millions de US dollars, ce qui a permis à ces nouveaux venus de s'imposer dans la concurrence mondiale.

Comme toutes les industries japonaises stratégiques, la construction navale a été l'objet d'une concertation permanente entre le gouvernement et les industriels. Cela a donné lieu, en trente ans, à de nombreuses actions de modernisation et de restructuration. Les chantiers se sont regroupés, ont réduit (théoriquement) leurs capacités, ont réduit leurs effectifs en redistribuant leur main-d'œuvre dans des activités diversifiées. Ce qui a permis moins de subir que d'anticiper les crises pour repartir sur des bases nouvelles et plus dynamiques.

En Corée, la construction navale a fait également l'objet d'un choix stratégique au début des années 1970, les grands groupes sollicités acceptant d'entrer dans le jeu de l'Etat moyennant le soutien et la garantie de ce dernier. Ce soutien a joué à plein au moment de la grande crise de la fin des années 1980 lorsque l'Etat a renfloué les chantiers en quasi faillite par un crédit de plus de 1 milliard de US dollars, en attendant que les profits engrangés en 1992 permettent de rembourser la plus grande partie de la somme. C'est grâce au soutien déterminé de l'Etat que certains chantiers se sont lancés dans l'achat et la maîtrise de techniques avancées leur permettant, par exemple, de construire leurs premiers methaniers (7).

— l'existence d'une préférence nationale au profit des chantiers nationaux pour la constitution de la flotte locale. Une telle préférence a joué et joue au Japon, en Corée, à Taïwan ainsi qu'en Chine.

Au Japon, où la préférence nationale est la règle, certains armateurs n'ont jamais acheté un bateau à l'étranger depuis la fin de la guerre. En Corée, les commandes de bateaux liées à l'importation d'hydrocarbures ainsi que de matières premières pour la sidérurgie sont programmées de telle façon qu'elles bénéficient aux chantiers navals nationaux. Deux grands armements coréens appartiennent, d'autre part, à des groupes (Jaebul) dont relèvent également deux des principaux chantiers navals. A Taïwan enfin, sous la pression du gouvernement, le grand armement EVERGREEN a orienté ses commandes vers les chantiers navals nationaux. En 1987, 29 de ses 66 bateaux porte-conteneurs sortaient des chantiers navals de Kaoshiung tandis qu'entre 1933 et 1986, 10 nouveaux porte-conteneurs avaient été commandés à ces mêmes chantiers.

6 - LES HANDICAPS DE LA CONSTRUCTION NAVALE FRANÇAISE

La construction navale française est renommée pour la qualité de sa fabrication : paquebots prestigieux, du « Normandie » au « Sovereign of Sea » ; pétroliers géants ou navires spéciaux tels les méthaniers.

⁽⁷⁾ Bateaux transporteurs de gaz naturel liquéfié que seuls trois pays construisent actuellement : France, Japon et Corée.

Il existait et il existe encore des groupes industriels présents dans la construction navale : groupe Schneider dans les anciens chantiers de Dunkerque, groupe CGE Alsthom dans les chantiers de l'Atlantique. Ces groupes, toutefois, ne semblent pas en général avoir manifesté, par rapport à leurs divisions navales, les mêmes ambitions stratégiques qu'en Asie.

Par ailleurs, aucune liaison organique ne s'est développée en France entre armateurs publics ou privés et chantiers navals, ni sous la forme de liens de propriété (8) ni sous la forme d'une préférence nationale. Jusqu'aux années 1960, par exemple, les grands armateurs basés à Marseille n'ont jamais affiché de préférence systématique pour les chantiers méditerranéens de Port de Bouc, La Ciotat et La Seyne alors qu'armateurs japonais, coréens et taïwanais ont favorisé systématiquement leurs chantiers nationaux et que la mise en œuvre d'une préférence nationale peut expliquer la meilleure santé de certains chantiers allemands et danois.

La liste des commandes des armements français au $1^{\rm er}$ janvier 1992 est significative :

- 2 ferries en commande en FINLANDE;
- 2 bateaux de transport de produits chimiques en commande aux PAYS-BAS;
- 1 bateau (produits chimiques) en commande en NORVÈGE;
- 2 porte-conteneurs en commande en POLOGNE;
- 3 vraquiers en commande en POLOGNE;
- 1 transporteur de produits pétroliers en commande à SINGAPOUR;
- 3 porte-conteneurs en commande en YOUGOSLAVIE (Croatie);
- 2 transporteurs de produits pétroliers en commande au JAPON;
- 1 porte-conteneur en commande en CORÉE.

Il est vrai que la disparition de la plupart des chantiers navals français a singulièrement réduit le potentiel disponible. Les chantiers de l'Atlantique sont saturés par la commande de paquebots étrangers (9) et de cinq méthaniers pour la Malaisie; restent les chantiers du Havre où sont en construction un petit paquebot pour le Club Med et un petit ferry.

⁽⁸⁾ Sauf les chantiers de la Pallice qui appartenaient avant leur disparition à Delmas Vieljeux.

^{(9) 1} nouveau paquebot a fait récemment l'objet d'une commande ferme, une deuxième commande étant à confirmer au bout de 6 mois et une troisième en option.

Ainsi, dans la catégorie « paquebots », la France a reçu (en comptant les options) 3 commandes sur 29 ; dans la catégorie « méthaniers », 5 commandes sur 20 (13 au Japon et 2 en Corée du Sud). Par contre, dans la catégorie « pétroliers » : aucune commande sur 365 et, dans la catégorie « vraquiers » : aucune commande sur 176...

On notera que les chantiers français se sont spécialisés dans le haut de gamme mais au prix d'une réduction de potentiels et d'une limitation du nombre des sites tellement drastique que cela met en jeu l'existence même de l'industrie de la construction navale.

Dans cette industrie, l'Etat français a subventionné jusqu'à ce qu'il trouve la note trop élevée et qu'il se lasse. A la différence des Etats japonais ou coréen, il est intervenu financièrement sans jouer un rôle de véritable animation ni d'orientation stratégique. L'Etat n'a cessé de préconiser la restructuration sans stratégie.

Dès 1959, un Livre Blanc français sur la construction navale préconisait la concentration de l'industrie autour de quelques « champions nationaux ». Les responsables français ont été hantés par l'objectif (le mythe !) de la grande taille, dans la construction navale comme dans la sidérurgie ou l'équipement lourd. Dans la voie ouverte par le Livre Blanc, plusieurs chantiers navals ont été fermés : les chantiers de Port-de-Bouc en Méditerranée, les chantiers Augustin Normand au Havre, les chantiers de la Gironde. Ces chantiers n'étaient pas forcément en faillite mais ils étaient considérés comme « sans avenir ».

A l'époque de la crise sévère de 1979, alors que le Japon anticipait, la réaction française a été lente. La réponse, qui est intervenue en 1982, était la fusion des chantiers de l'Atlantique et de Dubigeon (Nantes) et surtout la création de Normed par intégration des chantiers de Dunkerque (en mauvaise situation financière), des chantiers de La Ciotat (en bon état et où l'on savait construire des méthaniers) et des chantiers de la Seyne. La fusion n'a rien arrangé, si bien que les trois sites de la Normed ont disparu en 1987, lorsque les subventions ont été coupées. On peut se demander aujourd'hui si cette fusion, qui a lié pour le pire le sort des « malades » et des « mieux portants », a été la bonne solution.

Sans marché captif, sans stratégie à long terme, les chantiers navals français sont réduits aujourd'hui à leur plus simple expression; leur situation d'extrême fragilité risque de les entraîner dans une spirale régressive mortelle.

- Une première conclusion, plutôt inattendue, de ces analyses est la suivante : l'« avantage salarial » est un avantage relatif qui n'est pas toujours décisif. Par contre, la mise en œuvre de politiques nationales imposant la préférence nationale et s'insérant dans des stratégies à long terme semble les clefs du succès des redoutables nouveaux venus que sont le Japon et la Corée.
- Il n'en demeure pas moins que le grand déménagement de l'industrie de la construction navale met en lumière la concurrence en cascade, du Japon à la Corée, de la Corée à la Chine, etc... sur la base de salaires bas ou très bas, du moins dans un premier temps. Cela pose le problème du « dumping social », difficile à résoudre lorsque les économies qui décident de s'industrialiser se caractérisent par un faible niveau de salaires mais aussi par l'insuffisance des qualifications et le retard de la productivité. Dans ces conditions, comment promouvoir l'industrialisation des nouveaux venus tout en défendant l'emploi et le niveau de vie de l'ensemble des travailleurs des pays avancés ? Les réponses ne sont pas simples. Encore faut-il élargir et ajuster la vision souvent simpliste qui prévaut dans nos sociétés avancées dès qu'il s'agit des nouveaux concurrents d'Asie ou d'ailleurs, en reconnaissant par exemple que les situations ne sont pas statiques et que les salaires, les revenus et les conditions de vie évoluent rapidement au Japon d'abord, en Corée, Taïwan, Singapour ensuite, puis en Thaïlande et en Malaisie avant la Chine, etc., en constatant enfin que ces pays exportateurs deviennent en même temps de grands marchés : la Chine à elle seule (ou la Corée) importe dayantage que toute l'Afrique réunie.

L'ajustement économique permanent qu'appelle le développement économique passe, dans cette perspective, en Occident par un véritable ajustement culturel.

Les conditions d'une parole chrétienne dans le champ économique et social

Henri BUSSERY s.j.

Secrétaire général de la Commission Sociale de l'Episcopat

Je propose plusieurs approches successives.

LA PAROLE DE JESUS

Tout d'abord, une parole chrétienne doit avoir quelque chose à voir avec la Parole du Christ, la Parole de Jésus, telle que nous l'entendons dans les Evangiles. C'est une parole qui appelle, qui invite à changer. Jésus appelle Zachée : « Descends de l'arbre, je viens chez toi » (Luc 19,5) et effectivement quelque chose change dans sa vie. Une Parole qui révèle et libère à la fois. Je pense à l'attitude de Jésus vis-à-vis de la femme adultère (Jn 8) qu'on lui amène, en disant : « Alors, faut-il la tuer ou pas ?» Et la Parole de Jésus conduit à la fois à une libération et à une révélation : à ceux qui, de la Loi faite pour la vie, se servent pour tuer, il révèle leur propre péché. Et Il libère la femme. Voilà ce qu'opère la Parole de Jésus: une Parole qui libère des prisons de l'argent (pensez à Luc 12, 13) quand quelqu'un demande : « Dis à mon frère de partager avec moi l'héritage », et Jésus lui dit qu'il n'est pas venu pour cela; Il répond avec la parabole du riche dont les greniers ne sont pas assez spacieux pour sa récolte et qui pense en construire de plus grands : « Insensé, cette nuit-même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'aura ?» (Luc 12, 12-21). C'est toujours une parole pour libérer des prisons dans lesquelles s'enferment des gens et, positivement, pour rendre attentif au Royaume tout proche, que l'on risque d'ignorer et de laisser passer. C'est bien le sens de l'avertissement : « Malheureux vous les riches parce que vous avez votre consolation » (Luc 6, 24), seulement la consolation que vous avez cherchée, et vous manquez le Royaume!

Donc une parole de « salut » mais les mots de libération, de révélation, d'appel, quelque chose qui fait bouger, qui fait apparaître un avenir sont peut-être plus explicites. C'est une parole qui fait bouger, qui libère, mais aussi qui engage, qui expose celui qui parle. Et il le sait bien, Jésus, cela l'expose jusqu'à en mourir. Vous vous souvenez, au chapitre 8,17, après le récit de plusieurs guérisons, Matthieu explique en citant Isaïe 53 : « Il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies » c'est-à-dire qu'en même temps qu'Il opère cette œuvre de salut, à travers des guérisons, à travers des paroles, Il va lui-même souffrir et porter le mal jusqu'à en mourir. Le prix de la parole qui libère est payé par celui qui parle.

Pour terminer sur ce point-là, il me semble qu'à la suite de Jésus, dans le champ économique et social, plutôt que d'annoncer Pâques, le kérygme de Jésus ressuscité, qui est une vérité perçue comme extérieure, il s'agit de faire vivre Pâques. La parole de Jésus opère une transformation qui fait passer des gens par une conversion — mort et résurrection. Je pense qu'une parole, visant à être à l'image de la Parole de Jésus, doit amener les gens à vivre Pâques, plutôt qu'à leur annoncer Pâques.

UNE PAROLE CHRETIENNE

Quand on pose la question d'une parole chrétienne en économie, regardons d'abord ce que nous faisons, nous, quand nous nous adressons à quelques groupes déterminés, quand nous cherchons à les aider à entendre l'Evangile. Je pense à un groupe déterminé, étant aumônier dans le MCC. La parole que l'on essaie d'avoir dans tout groupe est d'abord une parole d'accueil, d'écoute : c'est inviter à des prises de conscience, c'est aider à retrouver le sens spirituel de ce qui est fait et de ce qui est dit. Sens spirituel, ce n'est pas du tout éthéré : c'est voir comment les gestes, les comportements vont dans le sens de la vie ou dans le sens de la mort. Nous cherchons à révéler : pour ceci nous n'avons pas nous-mêmes la matière. Il faut que ce soient les gens à qui nous parlons qui nous apportent la matière, et qu'avec eux nous fassions ce travail de reconnaissance, de discernement de ce qui conduit à la vie, ou de ce qui conduit à la mort. Et nous avons un travail de révélation à faire en commun avec notre interlocuteur, un travail de

libération des prisons, prisons de la fatalité et de la résignation, prisons des conformismes et des peurs, prisons des idéologies dominantes, dont nous-mêmes nous sommes aussi quelquefois un peu contaminés. La forme de l'espérance qui est contenue dans la parole chrétienne, c'est d'aller contre la résignation, voir ce qui est possible dans une situation apparemment sans issue, c'est encore plus croire à la possibilité d'une issue que montrer exactement ce qu'il y a à faire.

Ceci vaut lorsque l'on parle à un groupe déterminé, mais qu'en est-il lorsque l'on parle à un grand groupe, une paroisse, un diocèse, ou bien quand on veut proférer une parole universelle ? Ce travail d'écoute, de dialogue, à partir duquel on voit un cheminement se faire, une conversion s'opérer, comment le transposer, le réaliser à travers un écrit général, lancé par le Pape ou par les évêques, ou un groupe dans l'Eglise ?

LA MANIERE DE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'EGLISE

La manière de faire des Papes a varié. Léon XIII, dans Rerum Novarum avait une certaine conception du magistère et de l'autorité de l'Eglise à partir de la loi naturelle. L'Eglise avait à parler avec autorité. Des phrases nous surprennent un peu sur cette autorité que se reconnaît l'Eglise dans ce monde. Ainsi, selon le paragraphe 13 de Rerum Novarum, « la question qui s'agite est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise, il est impossible de lui trouvef jamais une solution efficace. Or comme c'est à nous principalement qu'ont été confiées la sauvegarde de la religion et la dispensation de ce qui est du domaine de l'Eglise, nous taire serait négliger notre devoir ». On peut s'irriter ou sourire ; mais Rerum Novarum a produit du fruit. C'est une parole qui a porté et qui a fait avancer les choses. Il y a eu ensuite une évolution, avec Vatican II, Jean-Paul II, et nous sommes maintenant dans une autre situation. On prend en compte l'histoire. On ne part plus d'une loi naturelle intemporelle d'où l'on déduit des conséquences pour toutes les situations. Vous vous souvenez de ce texte de Paul VI en 1971 dans Octogesima adveniens au paragraphe 4, où il est dit : « Face à une situation aussi variée, il nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une solution qui ait valeur universelle. Telle n'est pas notre ambition ni même notre mission. Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles de l'Evangile, de puiser des principes de réflexion, des normes

de jugement et des directives d'action dans l'enseignement social de l'Eglise, tel qu'il s'est élaboré au cours de l'histoire... A ces communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit-Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et engagements qu'il convient de prendre, pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence dans bien des cas... ». C'est une autre manière de se situer.

Cette manière de parler du Magistère maintenant, on en trouve un bon exemple, je pense, dans Centesimus Annus. A la fois Jean-Paul II parle d'une conception chrétienne de l'homme, de la dignité de l'homme, fils de Dieu, appelé à participer à la vie de Dieu, et en même temps il montre qu'il est nécessaire d'entendre les sciences humaines, de les écouter, et il invite à une lecture des événements. L'enseignement social se présente un peu comme un mixte de théologie sur la conception de l'homme et puis de sciences humaines, de lecture de l'histoire. « La doctrine sociale a une importante dimension interdisciplinaire. Pour mieux incarner l'unique vérité concernant l'homme dans des contextes sociaux, économiques et politiques différents et en continuel changement, cette doctrine entre en dialogue avec les diverses disciplines qui s'occupent de l'homme, elle en assimile les apports et elle les aide à s'orienter, dans une perspective plus vaste, vers le service de la personne, connue et aimée dans la plénitude de sa vocation » (Centesimus Annus n° 59); voir aussi le n° 54.

Au paragraphe 3 de Centesimus Annus, à la fin il écrit : « la considération attentive du cours des événements, en vue de discerner les exigences nouvelles de l'évangélisation, relève des devoirs qui incombent aux pasteurs ». C'est-à-dire avant de parler, d'évangéliser, il faut analyser les événements... « Toutefois, on n'entend pas exprimer des jugements définitifs en développant ces considérations, car, en elles-mêmes, elles ne rentrent pas dans le cadre propre du magistère... ». Il ne s'engage pas sur les analyses et les théories en cours, il a rappelé la dignité de l'homme; mais pour qu'effectivement ce soit une parole opérante, il faut bien voir la situation dans laquelle sont les gens, et avec les analyses dont on dispose, tout en sachant qu'elles sont fragiles. Il est intéressant de voir que cette manière de faire de Centesimus Annus, on la retrouve aussi chez les évêques américains, dans leur lettre pastorale sur l'économie. Elle commence, après le chapitre d'ouverture « L'Eglise et l'avenir de l'économie américaine », par une vision chré-

tienne biblique, ensuite ils exposent des normes éthiques, puis ils abordent quelques problèmes de politique économique : l'emploi, la pauvreté, l'alimentation, l'agriculture, l'économie des USA et les pays en voie de développement... Ils prennent quelques domaines, en disant bien que leur degré d'autorité n'est pas le même; ils éprouvent le besoin de distinguer ces trois étapes.

Nous-mêmes, nous avons à faire ce travail compétent. Quand on veut dire une parole d'Eglise à un large public, on ne peut pas faire un dialogue qui permet à chacun d'avancer selon sa voie ; mais on a à le remplacer par une analyse, qui ne doit pas être simplement à l'intérieur de l'Eglise, mais aussi avec des gens qui soient des experts extérieurs.

SELON UNE CERTAINE IDEE DU RAPPORT DE L'EGLISE AU MONDE

Mais dans quel esprit ferons-nous cette analyse compétente du monde ? Je me réfère à un papier intéressant de Louis de Vaucelles, schématique certes, paru dans Il est une foi (Lettre) de mai 1990 sur « Deux théologies politiques à l'œuvre face à la laïcité ». Comment l'Eglise va-t-elle intervenir dans un débat dans une société laïque ? Il y a une ligne augustinienne, qui apparaît peut-être davantage, dans une situation de crise, quand on voit le malheur qui menace, pas seulement l'Eglise mais aussi la société : on a tendance à avoir une vision pessimiste de ce monde, et on peut l'avoir face au nazisme par exemple. Dans cette conception, un jugement est porté à partir d'une Eglise qui est en surplomb par rapport à ce monde perdu, et on peut voir, dans cette ligne, l'idée que l'Eglise possède en elle la vérité absolue et que par suite, les représentants de cette Eglise possèderaient la vérité.

Il y a une autre ligne plus thomiste : l'Eglise dans le monde, c'est une Eglise qui reconnaît qu'elle a quelque chose à apprendre — il suffit de voir les problèmes d'éthique biomédicale qui ne se posaient pas il y a 40 ou 20 ans ; il faut bien demander aux spécialistes de quoi il s'agit — donc on a à apprendre. De plus, nous ne sommes pas les seuls à constituer une instance morale dans la société, il y en a d'autres. Cette perspective thomiste, dans la ligne de Maritain, est celle du livre L'Eglise en procès de Paul Valadier : l'Eglise est dans le monde, elle accueille la modernité, elle l'accueille en restant critique, en la contestant, mais elle ne se place pas au-dessus de la mêlée. Il y a à découvrir avec d'autres. Et ceci me paraît important ; si on veut faire bouger effectivement cette société, avoir une parole opératoire, ce n'est pas en se prétendant au-dessus.

Pour conclure, nous n'avons pas à dire une parole qui impose des solutions techniques. Dans Centesimus Annus, il est dit explicitement au paragraphe 43 : « L'Eglise n'a pas de modèle à proposer. Les modèles véritables et réellement efficaces ne peuvent être concus que dans le cadre des différentes situations historiques, par l'effort de tous les responsables qui font face aux problèmes concrets sous tous leurs aspects sociaux, économiques, politiques et culturels imbriqués les uns avec les autres ». Mais notre parole doit mettre en route, réveiller, inviter à analyser, inviter dans des situations complexes les différentes parties prenantes à reconnaître les autres et reconnaître les aspects ignorés, reconnaître les intérêts de groupes qu'on a tendance à oublier. Notre parole doit être accueillante, critique, espérante en même temps. Et, ce faisant nous nous exposons aussi à travers cette critique. Dans un article des Etudes de mai 1991, « Parole de l'Eglise en matière sociale », Christophe Théobald dit que l'autorité de la parole de l'Eglise peut paraître moins claire maintenant qu'elle n'est plus déduite des grands principes et qu'elle se mêle à des analyses fragiles... Qu'est-ce qui va nous dire que c'est quelque chose de prophétique, et de vraiment évangélique? Le poids, la valeur de cette parole viennent de ce que ceux qui parlent se mettent eux-mêmes du côté des destinataires ; ils ne se mettent pas au-dessus et cette parole aussi leur coûte et les engage eux-mêmes dans un changement.

La Commission sociale de l'épiscopat, dans son expression publique, choisit une démarche qui s'inspire de la conception de parole d'Eglise qui vient d'être esquissée. Elle a actuellement deux chantiers : un sur la répartition du travail, l'autre sur le logement. Nous faisons travailler un groupe d'experts et nous proposons ensuite leur rapport à différents groupes, d'une part les mouvements chrétiens, d'autre part des syndicats, patronat, partis, pour leur dire : est-ce que vous vous y reconnaissez ? Y a-t-il autre chose à faire pour résoudre le problème du chômage ? du logement social ? Et nous publierons le rapport, les avis recueillis, avec des propositions de la Commission sociale.

RENÉ MARIJON

Un nouveau diacre à la Mission de France

Le samedi 21 juillet, le père André LACRAMPE, évêque de la Mission de France ordonnera diacre permanent René Marijon. Cette célébration aura lieu à Lyon (Eglise St Luc, 84 rue du Commandant Charcot, Ste Foyles Lyon). Elle clôturera une semaine de l'université d'été de la Mission de France consacrée à la christologie.

L'Assemblée Générale Lisieux 91

Dans le dossier de préparation à l'assemblée générale de Lisieux, l'originalité du diaconat était rappelée:

« Les diacres sont là pour manifester, à l'intérieur de l'Eglise comme à l'extérieur, que l'Eglise est servante et pauvre. Et ce n'est pas un hasard si ces termes sont nés au Concile qui a remis en valeur le diaconat. Servante et pauvre, dans l'usage des biens et de l'argent, comme dans l'exercice du pouvoir, et, naturellement dans le service effectif des pauvres.

De ce point de vue l'existence de diacres — à condition qu'ils soient un certain nombre — peut contribuer à tenir et maintenir la Mission de France dans cette perspective de service et de pauvreté.

Une question vient immédiatement à l'esprit: alors quelle différence avec les P.O.? Il peut être vrai en certains cas qu'un certain nombre d'entre nous auraient été orientés vers le diaconat si celui-ci avait existé au temps de leur ordination. Ce n'est certainement pas le cas de la majorité et nous tenons à ce que des prêtres soient engagés dans le monde du travail... ».

Cette orientation dans la re cherche de nouveaux ministè res a été votée par 213 voix su 220.

Qu'est-ce qu'un diacre ?

En 1967, en relaçant le diaco nat en France, les évêques on proposé trois lieux de présencaux futurs diacres:

- présence aux secteurs de pauvreté
- présence aux secteur d'incroyance
- présence aux secteurs clés d'évolution du monde

Aujourd'hui, en 1993, quand on considère le diaconat deu: lignes ministérielles s'entrecroi sent: certains l'envisagent com me un service pastoral dans le communautés chrétiennes, d'autres rappellent qu'il est un service auprès des pauvres et présence au monde des démunis et des exclus. C'est ainsi que s'inscrit l'orientation donnée aux diacres permanents en 1967. Cette insistance rejoint la vocation vécue par la Mission de France, telle qu'elle lui fut adressée dans une Lettre de Mission, par l'épiscopat français en 1980.

Dans l'Eglise primitive, le diaconat se situe dans la complémentarité des ministères: « Il v a un seul Corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance... A chacun de nous cependant la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ... Et c'est lui qui a donné certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres encore comme évangélistes... afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ » (Eph. 4 et 1 Cor 12 - 4, Rom 12 -4. Act 6 8).

Le diacre témoigne de la Parole de Dieu, Parole vécue ensemble pour une communication possible, Parole risquée comme celle d'Etienne, premier diacre martyr. Le diacre reçoit les offrandes pour une redistribution à tous. Le diacre envoie l'assemblée parce que l'Eglise n'est véritable qu'au-delà d'ellemême.

Quel est cet homme ?

René Marijon, né en 1952 dans la région de Grenoble où il vit avec plusieurs membres de sa famille, est de souche rurale. Sa passion de la terre le situe de plain-pied dans son entreprise de terrassement. Doté d'une forte corpulence, avec un visage cerné par une chevelure et une barbe abondante, il fait penser aux personnages de la littérature russe. Ce colosse pratiquant le rugby est un Ardéchois au cœur tendre. Malgré un tempérament de chef, il manifeste douceur et affection à l'égard de son épouse et de ses quatre enfants, qui s'échelonnent de 7 ans à 9 mois.

En 1973, armé d'un BTS d'adjoint technique en bâtiment, il est d'abord embauché dans un bureau d'études à Grenoble. Ensuite, laissant table de dessin et ordinateur, il exerce pendant dix ans la profession d'éducateur dans un centre de promotion sociale. En 1983, il épouse Claire Nolin, rencontrée dans une aumônerie scolaire du secteur de Moirans (38). Désirant rejoindre la sphère de la production, il fait un stage de conducteur de travaux à Toulouse. C'est là que naît le premier enfant. Noémie, et que la Mission de France, par l'intermédiaire de Francis Corenwinder, lui pose la question du diaconat.

Après les 18 mois de formation à Toulouse, la famille Mariion-Nolin cherche du travail sur les grands chantiers à travers toute la France. C'est finalement à quelques kilomètres de leur résidence que René va exercer son activité professionnelle. Dans le parcours en direction du diaconat, René, avec l'accord de Claire, y consacre beaucoup de temps. Si sa démarche est évidemment personnelle, elle ne saurait être individuelle, pas plus que ne l'est celle des diacres des autres diocèses.

Discernement et accompagnement

Son cheminement passe par différents « oasis » de réflexion :

- son équipe de vie, composée jusqu'alors de prêtresouvriers travaillant depuis vingt ans dans le bâtiment et travaux publics, qui accueille mensuellement toute la famille;
- un groupe de discernement, formé de croyants dont la foi est enracinée dans le monde et provoquée par des problèmes humains;
- un partage avec les hommes candidats au diaconat au niveau du diocèse de Grenoble.

Laisson parler chacune de ces instances:

- Voici l'opinion de l'équipe BTP:
- « Aujourd'hui encore l'Eglise tient à manifester la richesse du message du Christ et la profusion des dons de l'Esprit en instituant des ministères variés. Ces derniers n'ont de sens que

dans l'amour gratuit de Dieu pour tous les hommes.

René aura à rappeler, par son diaconat, que si l'Eglise, peuple rassemblé, veut rester crédible dans sa mission, elle doit vivre la pauvreté évangélique, le partage, combattre la pauvreté matérielle et spirituelle, afin de toucher le cœur des hommes.

C'est ainsi que René désire vivre le diaconat, spécialement dans son milieu de travail : les travaux publics, milieu sociologique que nous connaissons bien et auquel l'Eglise nous a envoyés, il y a plus de 20 ans. Au départ, notre équipe était exclusivement presbytérale. Avec l'arrivée de René, Claire et les enfants, nous avons profité d'un apport nouveau dans notre mode de fonctionnement et d'un enrichissement réaliste pour l'Evangélisation qui nous est confiée. Nous avons, entre nous, un bien commun qui est le sacerdoce des baptisés, c'est à ce titre que nous avons à vivre la mission ensemble, au service et avec le peuple du B.T.P. qui, la plupart du temps ne nous demande rien sur notre foi... peuple où souvent les rencontres ne semblent que des mots, à

travers le faire quotidien, le gestes et les visages, elles de viennent communion pour l'ou verture aux autres, à l'Autre »

● Le groupe d'accompagne ment rappelle que la première cellule d'église de René est sa famille : Claire et les quatre en fants : Noémi, Jean-Baptiste, Si méon et Pierre.

« Le groupe a noté l'évolution de Claire par rapport au momen où la demande avait été formu lée, pour la première fois, il v a 10 ans, par la MDF. Réticence au départ, puis tenant surtout à marquer l'autonomie souhaita ble des choix de chacun dans le couple, elle entend, aujour d'hui encore, ne pas confondre la vocation de René et la sienne Mais il est clair qu'elle s'engage dans le choix de René. Elle sous crit à l'expression de Jean Dé ries: « Il est dans la logique de l'amour de Claire de promouvoi la réponse de René, si cette ré ponse exprime le désir profonc de René ». Cette collaboration de Claire à l'engagement de Re né, la vocation de chacun étant reconnue distincte, s'enracine dans le sens qu'ils ont donné depuis 10 ans à leur mariage.

Le groupe attire l'attention sur la disponibilité que devront garder Claire et René pour leurs enfants. L'une d'entre nous, proche des enfants par son métier d'institutrice, insiste sur le « discernement à faire avant de répondre favorablement aux différentes demandes susceptibles d'être faites au diacre », pour ne pas compromettre la relation aux enfants dans la famille. Que ceux-ci ne fassent pas les frais de l'engagement des parents. »

- Les liens avec l'Eglise locale
- « Le chemin de René, selon Louis Boisset, théologien de Meylan, vers le diaconat l'a intégré progressivement sur le terrain pastoral, comme la participation de Claire aux rencontres diocésaines sur l'éveil à la foi des tout petits.

On remarque une évolution très sensible chez René d'une attitude « soixante-huitarde » à une participation à la mission de l'Eglise telle qu'elle est. En même temps, il est bon d'avoir en Eglise des hommes et des femmes qui l'empêchent de se figer dans des formes « instituées » qui ne sont plus « instituantes ». Une institution ne

pourrait plus rendre un témoignage vivant de l'Evangile.

La formation suivie par René au Centre Théologique de Meylan (Parcours en deux ans) a été sérieuse et a joué aussi un rôle certain d'insertion parmi d'autres laïcs en responsabilité dans l'Eglise et a favorisé également une ouverture dans ce groupe de 50 personnes où il a bien trouvé sa place.

Les difficultés sur le plan intellectuel, en particulier pour rédiger un travail écrit, ne nous cachent pas son intelligence des situations, la qualité de son jugement, sa capacité à bâtir une homélie, ajoute l'équipe B.T.P., dans une vie d'engagement familial, associatif et professionnel ».

La Communion ecclésiale ou le sens de l'Eglise

Terminons ce tour d'horizon sur cet élément primordial, souligné par Jean Déries.

« La MDF me paraît avoir cette originalité d'avoir le sens de l'Eglise sans dire amen à tout. D'avoir le sens de l'autorité sans se laisser abusé par les pouvoirs, de reconnaître le fond de la vie de l'Eglise quand il serait facile de l'ignorer, tant on peut être heurté par la manière dont elle se manifeste. La MDF a surtout le sens de l'incomplétude radicale de l'Eglise. Cette incomplétude ouvre sur les autres et sur l'avenir, sans renoncer à la vie qui est porté par elle et que nous recevrons par la communion que nous vivons en elle.

Bref, je me suis demandé parfois si René arriverait à tenir cette communion, sans laquelle il ne peut certainement pas vivre heureux (oui bonheur), l'ordination qu'il recevrait de l'Eglise. Et pour l'Eglise.

Ce ne sera pas plus évident pour lui que pour nous. Quand on partage dans l'amitié et la confiance, avec tant de frères et de sœurs qui n'ont aucune raison de rejoindre l'Eglise « par l'intérieur », et tant de raisons au contraire de dénoncer en elle les tares de toute société, il faut constamment raviver en nous la qualité et la force de ces chemins secrets. Mais à ce prix on reconnaît qu'ils sont notre sève. Et qui renoncerait à sa sève? »

Le caillou dans la chaussure

Louis LARCHER a été longtemps en responsabilité dans les aumôneries en Mission ouvrière. Il est actuellement délégué diocésain pour le diaconat en Seine-Saint-Denis.

Au cours d'une journée de diacres en Mission Ouvrière de l'Île-de-France, l'un d'eux a défini son ministère de façon imagée en parlant du « caillou dans la chaussure ». C'est un bon point de départ pour moi, devant parler de ce ministère ordonné.

Le diaconat est sacrement, c'est-à-dire à la fois efficacité, signe et rappel de ce que doit être l'Eglise, et toute vie chrétienne, en un de ses aspects majeurs : témoin du Christ Serviteur en ce monde. Pour être compris comme il convient, le diaconat permanent requiert d'être situé dans l'ensemble de la mission de l'Eglise.

Sans ces perspectives, le diaconat risque d'être considéré soit comme un palliatif au manque de prêtres — le diacre : un « sous-prêtre », soit comme une consécration de ses mérites — le diacre : un « super-laïc ».

Regard historique récent

Le rétablissement du diaconat comme ordre permanent est à comprendre en cohérence avec l'ensemble de l'œuvre du concile Vatican II. Sans prétendre être exhaustif, notons-en quelques traits :

— Le dynamisme d'une Eglise « servante et pauvre ». Cette perspective doit prendre corps dans toute l'Eglise, jusque dans un ministère ordonné prévu pour en être le stimulant.

^(*) Avec l'aimable autorisation de la revue « En Chemin » — revue des aumôniers d'A.C.O., de J.O.C., d'A.C.E.-M.O. —, nous reproduisons cet article qui conclut un dossier sur le diaconat.

- Un nouveau rapport entre l'Eglise et le monde (GS) (1). L'insertion des diacres dans les réalités familiales, professionnelles et sociales peut permettre de rendre ainsi l'Eglise, en ses témoins « marqués », plus familière et plus quotidienne, et manifester l'intérêt qu'elle porte, en son visage « officialisé », aux espaces de vie parfois les plus délaissés ou marginalisés.
- Les ministères ordonnés au sein du Peuple de Dieu (LG) (2). C'est ce qu'a manifesté la volonté des évêques de France en acceptant le principe de la restauration du diaconat permanent. « Les évêques français marquant leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent, en pleine vie, témoigner du service que le Peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ. Les diacres permanents participeront ainsi, d'une manière qui leur est propre, à l'effort de l'Eglise hiérarchique pour rencontrer l'incroyance et la misère et pour se rendre plus présente au monde ».
- La redécouverte de l'Esprit-Saint et ses charismes. L'ordination des diacres témoigne aussi que l'apostolat n'est pas volonté de puissance mais service du Christ.

Pour clore ce rapide rappel, deux considérations :

Le rétablissement du diaconat inscrit à nouveau l'Eglise catholique dans la tradition, conservée par les Eglises d'Orient, des trois ministères ordonnés. Unis dans le même sacrement de l'Ordre, ces trois ministères sont chargés de maintenir l'Eglise dans son authenticité « chrétienne ». Cette réintroduction comme ministère ordonné permanent n'est pas sans conséquences sur la pratique d'une Eglise qui se veut « en état de service » en ce monde. Elle invite à préciser la signification propre de chaque ministère et leur articulation dans une Eglise, toute entière et toujours, « en état de mission ».

⁽¹⁾ GS - Gaudium et Spes Constitution de Vatican II sur l'Eglise dans le monde de ce temps.

⁽²⁾ LG - Lumen Gentium Constitution de Vatican II sur l'Eglise.

Enfin, si les orientations de 1970 restent pour nous prioritaires, il nous faut prendre en compte les évolutions actuelles :

- évolution de l'Eglise, avec des besoins pastoraux plus forts dûs, pour une bonne part, au vieillissement et à la diminution du nombre de prêtres. Des diacres peuvent être sollicités pour s'investir davantage dans des tâches pastorales dans un éventail d'ailleurs très large — de l'animation liturgique à l'animation des mouvements de jeunes.
- évolution de la société, avec les espaces ouverts par la situation internationale, la précarité, le chômage, la pauvreté ou la désespérance. Un certain nombre de diacres peuvent être sensibilisés à une présence et un témoignage humble mais pressant en ces contextes difficiles. C'est une invitation à une adaptation souple de l'avenir du ministère diaconal, tout en restant vigilants sur les repères essentiels pour se garder de la dérive « supplétive ».

La sacramentalité

A moins d'un téléphone rouge et d'une ligne directe avec Dieu, il n'y a pas d'agir de Dieu dans notre être et dans notre monde qui ne soit saisi de manière sacramentelle. L'Eglise est le seul Corps visible de Jésus-Christ.

Animée par l'Esprit-Saint, qui déborde largement, et heureusement, ses frontières, même s'il la féconde, l'Eglise du Christ a la mission d'assurer l'annonce de l'Evangile et de révéler à l'humanité tout entière « l'insondable richesse » de l'amour du Père et permettre ainsi à un maximum d'hommes et de femmes d'en vivre.

Dans la ligne de Vatican II, la notion d'Eglise-sacrement (LG n° 48) est la mieux à même de définir sa raison d'être. L'Eglise annonce Quelqu'un d'autre qu'elle-même; elle n'est pas un but en soi, tout en témoignant visiblement et historiquement. Cette définition permet de dépasser l'opposition mission-institu-

tion, et favorise la compréhension de la nécessaire existence en son sein de différents partenaires.

Toute ordination liée par un sacrement marque une initiative et un don du Seigneur qui construit et anime son Eglise. $Elle\ est\ grâce$. Avant d'être un « faire », le ministère est d'abord un « recevoir ». Cette dimension sacramentelle n'est accessible que dans la foi : « $elle\ donne\ plus\ a$ $croire\ qu'elle\ ne\ donne\ a$ $voir\ >$!

Le ministère des diacres s'inscrit dans cette perspective. Ordonnés pour être témoins du Christ Serviteur, ils sont appelés à vivre ce service mais n'en ont pas l'exclusivité. Ils en sont le signe et le rappel pour que tous le vivent. Telle est la première loi de la sacramentalité : quelques-uns le sont pour que tous le soient.

Ce faisant ils essaient de vivre ce qu'ils signifient. Ce ne sont pas de simples « poteaux indicateurs » mais des témoins. Ce ne sont pas non plus des responsables d'une fonction pour une durée déterminée (comme peuvent l'être des animateurs pastoraux par exemple). C'est là la deuxième loi de la sacramentalité de l'ordination : un engagement à vie.

Si les diacres restent insérés dans leur milieu, il advient pourtant, de par leur ordination, quelque chose de neuf. On les regarde un peu différemment et eux-mêmes changent. Si les diacres demeurent des chrétiens avec les autres chrétiens au titre de leur baptême, dans le même temps, ils sont aussi pour eux, comme leur vis-à-vis, pour leur permettre de vivre le « service du frère » comme « service du Christ ». Telle est la troisième loi de la sacramentalité : le ministère ordonné implique une représentation du Christ et de l'Eglise.

Articulations

Lumen Gentium enseigne sans équivoque, que le diaconat fait partie de « l'unique sacrement de l'Ordre, institué par Dieu, qui se diversifie en trois

ministères : évêques, prêtres et diacres » (n° 28). C'est pourquoi il est utile de préciser ses traits communs avec l'épiscopat et le presbytérat et d'essayer de clarifier leur articulation respective.

Ce qu'ils ont en commun, c'est le don de l'Esprit conféré sacramentellement par l'imposition des mains de l'évêque au sein d'une communauté de foi. Ce don rend les chrétiens ordonnés aptes à exercer une mission qui comporte indissociablement l'annonce de l'Evangile, la construction de l'Eglise et la célébration de l'amour de Dieu pour ce monde. Mais « ces trois ministères ne sont pas interchangeables ». La charge spécifique de l'évêque est la responsabilité de l'ensemble de l'Eglise locale pour qu'elle soit vraiment Eglise du Christ en ses caractères les plus théologiques d'apostolicité et de catholicité.

Le presbytérat, ministère proche de celui de l'évêque dont les prêtres sont les collaborateurs, comporte une charge de présidence particulièrement signifiée dans la présidence eucharistique qui permet aux assemblées chrétiennes de percevoir qu'elles ne se rassemblent pas en leur propre nom, ce qui induit une responsabilité de la Mission et de la Communion.

Le diaconat manifeste la suite du Christ qui « est venu pour servir et non pour être servi ». Il n'inclut pas la charge de la coordination pastorale. Une antique formule de la tradition apostolique d'Hippolyte (2° s.) disait déjà : « le diacre est ordonné non au sacerdoce mais au service de l'évêque ». Ils sont comme « les deux mains du Père » pour reprendre une expression de St-Irénée de Lyon. Les uns sont « signes du Christ Pasteur », les autres « signes du Christ Serviteur ».

Le diacre est donc lié d'une manière directe à l'évêque. Le diacre ne remplace pas le prêtre. Il faudra toujours des diacres et des prêtres.

Le diaconat et la responsabilité des laïcs.

Signe du Christ Serviteur, le diacre entretient avec la communauté chrétienne un lien original qui n'est ni celui du prêtre ni celui du militant. Il n'est pas

tople sundorse

pol Py

sept.

un responsable ou un accompagnateur de plus. Rien en cela n'enlève la responsabilité des laïcs et la mise en œuvre d'une Eglise davantage animée par eux. Si des besoins nouveaux se font sentir il s'agit d'y faire face avec des laïcs. Il n'est pas nécessaire d'en faire des diacres! Ni sous-prêtre, ni super-militant, le diacre n'est pas la réponse-miracle à nos difficultés.

Pour l'avenir même du diaconat, le renforcement de la responsabilité des laïcs dans l'Eglise, comme la volonté d'appeler au sacerdoce, sont importants. Cela évitera la tentation de solliciter les diacres pour des tâches qui les détourneraient de leur mission propre.

Le triple service diaconal

Les visages et les missions des diacres présentent une grande diversité mais ils doivent vivre et exprimer l'unité des trois aspects soulignés par Vatican II : « la grâce sacramentelle donne la force nécessaire pour servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la Liturgie, de la Parole et de la Charité, en communion avec l'évêque et son presbytérium » (LG n° 29). Sous le signe commun du service, ces trois aspects ne peuvent être dissociés. Les articuler, caractérise le diaconat comme sacrement.

Par leur ministère, les diacres, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale, professionnelle et sociale, témoignent spécialement auprès des plus démunis de l'amour gratuit de Dieu. L'espace social est leur terrain; leur mission est de susciter chez tous les chrétiens ce sens du service. Dans le même temps, il leur appartient de trouver les voies d'une première annonce de l'Evangile. Ce qui leur est demandé ce n'est pas un seul service social mais le témoignage d'une Parole vivante pour tout homme à qui il est dit au nom de Jésus-Christ : « tu vaux quelque chose », première parole créatrice et libératrice.

Si sa présence à l'Eucharistie et la charge de la prière de l'Eglise qu'il reçoit ont quelque signification, c'est pour y apporter en offrande toute la vie

quotidienne afin qu'aucun ne soit oublié à la table du Seigneur. C'est pour cela que le diacre accueille à l'entrée de l'église, partage la Parole et distribue le Corps du Christ pour symboliser ce qu'il essaie de vivre et l'éveiller en tous.

Cette articulation a une dynamique orientée : c'est le service de la charité qui entraîne avec lui le service de la Parole et de la liturgie et « qui le qualifie ». En ce sens, la prise de parole du diacre dans l'homélie ne devrait pas être tout à fait la même que celle du prêtre et sa présence à l'autel serait à expliquer en fonction de sa mission. Avec cette articulation qui vise à ne jamais séparer le service du frère de la proclamation de l'Evangile et de la célébration, nous sommes au cœur même du diaconat.

Le diacre représente une espérance et une chance évangélique. Il suscite une autre visibilité de l'Eglise : « Etre à la fois aux frontières et au cœur ».

Interpellation, réponse, vocation

La pratique de *l'interpellation* renouvelle la démarche ecclésiale par rapport aux ministères.

La voie de la candidature nous est familière, au moins comme prêtres, l'Eglise choisissant ses futurs prêtres parmi ceux qui en expriment le désir.

La voie de l'interpellation, possibilité offerte par la tradition vivante, souligne davantage la proposition faite à quelqu'un qui n'y a éventuellement jamais pensé, d'envisager le ministère diaconal. Elle permet aussi de faire l'analyse des besoins ou des attentes de la société ou d'un milieu déterminé, pour l'annonce de l'Evangile et la présence de l'Eglise à ce monde.

Elle invite à faire se rejoindre les attentes et les potentialités humaines susceptibles d'y répondre. Enfin, elle peut être portée non seulement par une personne seule, mais par un groupe ou une communauté. Bien sûr, elle laisse libre la réponse et ne se prononce pas sur la vocation.

Pour être fructueuse, l'interpellation au diaconat demande un certain nombre de conditions :

- un contexte ecclésial dynamique et cohérent sur le sens de la mission, dans lequel les différents partenaires ont leur place;
- un inventaire des situations et des lieux qui réclament des initiatives missionnaires au service desquelles un ministère diaconal pourra apporter sa contribution;
- une recherche proposée aux groupes pour voir qui serait susceptible, au regard de ses qualités, d'envisager une telle proposition;
- une conduite de cette interpellation avec une certaine clairvoyance des étapes à venir;
- une volonté d'accompagnement et de discernement progressif, ce qui demande du temps, une formation, un collectif;
- une liberté dans l'écoute et dans les remises en cause que cette pratique ne manque pas de soulever.

Le consentement relève des dispositions de l'interpellé et du cheminement spirituel, personnel et collectif, parcouru.

Interviennent ici de nombreux facteurs qui font partie du discernement.

- s'adressant à des hommes célibataires ou à des hommes mariés, les enjeux, différents, pour eux et pour leur famille, sont à regarder avec beaucoup de respect;
- s'adressant à des chrétiens engagés, la perspective diaconale au cœur de leur existence est à situer avec beaucoup de lucidité sur l'objectif du ministère;
- enfin s'adressant à des croyants, l'expérience spirituelle d'accueil d'un appel de Dieu demande toujours de se prononcer sur la volonté d'être diacre comme la meilleure réponse aujourd'hui, pour lui, à un appel :

« je le désire au plus profond de moi-même tout en le recevant au plus profond de moi-même ». Cette conjugaison entre le désir et la réceptivité ne peut être faite que dans la foi-confiance, ce qui se dit en termes théologiques : obéissance.

Enfin, il y a l'appel de l'évêque au sein d'une communauté de croyants qui présente le futur diacre et témoigne de son aptitude. Le don de l'Esprit, par l'imposition des mains, le fait diacre. Alors on peut parler de vocation-appel de Dieu. « La vocation au ministère ordonné ne se vérifie, au sens théologique, que dans l'appel de l'Eglise ».

Avant de clore ce chapitre, relevons quelques considérations :

- l'appel au diaconat, sans négliger la voie de la candidature personnelle, se fait de plus en plus par la voie de l'interpellation communautaire. Il y a là une pratique qui pourrait être envisagée, sous certaines conditions, pour d'autres ministères comme le ministère presbytéral. Plus « ecclésiologique », ce statut donne à penser.
- la restauration du diaconat permanent fait entrer dans le ministère ordonné, des hommes mariés. Ce n'est pas sans intérêt pour le mode de présence, le type de prédication et la signification au cœur du monde et de l'Eglise. Et cela fera bouger quelque chose.
- pour un couple marié dont l'homme est ordonné diacre, le premier sacrement reste celui du mariage. Leur vie de famille va être fortement interpellée par cet engagement. L'épouse va participer à la démarche et jouer un grand rôle dans l'accompagnement. C'est pourquoi son consentement est nécessaire pour ordonner diacre son mari. Mais c'est lui qui est diacre et elle a aussi sa vie propre.
- des femmes seront-elles appelées au diaconat ? La question n'est pas fermée. Cela s'est fait dans l'Eglise ancienne, cela pourrait se refaire.
 S'il est une voie par laquelle des femmes pourraient entrer dans le

ministère ordonné, ce serait, à mon avis, celle-là en premier. La « diaconie » de l'Eglise en bénéficierait.

Insertion

« Par leur statut professionnel, familial, par leurs engagements, les diacres sont au cœur du monde et c'est d'abord là qu'ils enracinent leur ministère ». Le service diaconal s'exerce d'une manière privilégiée dans et par les insertions temporelles des diacres permanents. Cette proximité active des hommes est, chez nombre d'entre eux, la forme même de leur service, service qui s'élargit à de multiples domaines en particulier parmi les plus délaissés ou les plus atteints dans leur chair ou dans leur cœur.

Ainsi voyons-nous une attention particulière à l'accompagnement des jeunes en précarité mais aussi des malades et handicapés et des couples en difficulté. Bref, que tout diacre ait une présence, sous quelque forme que ce soit, aux préoccupations concrètes de ce monde et une relation privilégiée à ses pauvretés, personnelles et collectives — qui ne sont pes seulement matérielles — la détermination des tâches revêt ici toute son importance. Nous pouvons aussi relever : présence à des milieux marginalisés, souci d'aller vers ceux qui ne sont pas rejoints, être le porte-parole de ceux qui sont absents, rappeler l'existence d'une minorité qu'une communauté chrétienne serait tentée d'exclure, accueillir ceux qui sont de passage, accompagner ceux qui « galèrent ».

La fonction d'annonce de l'Evangile et de la liturgie devra en être imprégnée.

Mais il importe aussi que les diacres, engagés au nom du service du Christ dans des réalités professionnelles, syndicales, politiques, puissent avoir des temps et des lieux où exercer leur ministère de la Parole et de la prière de l'assemblée liturgique. Il n'y a pas de diacre qui ne soit lié à une communauté eucharistique. C'est ici un deuxième repère essentiel de l'insertion et de la mission confiée au diacre.

Une ouverture à toute l'Eglise, c'est le troisième repère. Comme il est dit fréquemment, le diacre est ordonné diacre de l'Eglise et non diacre de l'ACO ou de la JOC ou de quelque groupe que ce soit.

Aussi est-il important que, dans chaque diocèse, le groupe des diacres soit le lieu où chacun puisse s'exprimer et être écouté sur la manière dont il vit sa mission à la suite du Christ Serviteur.

La « Lettre de mission » précise justement ce qui relève de cette insertion.

Questions

Le diaconat en Mission ouvrière est une chance pour le monde et pour l'Eglise.

Nous avons insisté sur l'insertion temporelle, nous avons vu comment des diacres peuvent aider à rendre présente l'Eglise dans des secteurs ou des catégories à accueillir ou à soutenir. La Mission ouvrière est aussi appelante par l'interpellation.

- * La question se pose de la connaissance que nous avons, de l'explication que nous donnons, de la compréhension que nous permettons, sur le sens et l'enjeu du diaconat. Comment les diverses instances, mouvements, équipes, en sont aujourd'hui avertis sur le terrain ? Un travail de sensibilisation est à mener en commun avec les délégués diocésains de la Mission ouvrière et du diaconat, ou des interpellations à faire remonter.
- * La question se pose du nombre de diacres en Mission ouvrière pour que ce service ordonné soit significatif dans le monde, dans la Mission ouvrière, dans l'Eglise, et pour qu'une recherche et un soutien collectif de leur vocation soient possibles en fidélité à leurs sensibilités et à leur histoire.

Liés à cette question, quels moyens prendre pour inviter davantage d'hommes, susceptibles d'entrer dans cette démarche, à entendre l'interpellation, dans le respect des responsables laïcs des mouvements et avec leur concours, dans le dialogue avec les différents partenaires de la Mission ouvrière ?

* Quels sont la place et le rôle des diacres dans la Mission ouvrière et dans les mouvements, eux qui ne sont plus des responsables laïcs.

Attentifs aux pauvretés matérielles et spirituelles, conscience de ceux qui ne sont pas rejoints, ministres du seuil, rappel privilégié du service que tous doivent vivre, éveilleurs plus que responsables, accompagnateurs pour que d'autres le deviennent, qualifiés pour porter la Parole, soucieux que la vie devienne célébration et prière jusqu'aux sacrements, ils peuvent célébrer le baptême et le mariage.

Quelles tâches peuvent au mieux traduire le sens du diaconat et avec qui cela peut-il être réfléchi pour prendre forme concrète ? Il nous faut chercher.

* Enfin, en vivant le diaconat, ces témoins sont pour tous le signe et le rappel qu'ils doivent être, à la suite du Christ, des serviteurs. Dans quelles instances, tant en Mission ouvrière qu'au niveau du diocèse, leur témoignage et leurs interrogations en ce sens, peuvent-ils être portés et entendus ?

Notre responsabilité est grande. Avec le diaconat, un ministère est disponible pour façonner l'Eglise de l'an 2000. Il n'y a pas de modèle préalable. Son avenir est à inventer. Ce parfum de nouveauté printanière est une chance à saisir pour que l'Eglise vive toujours mieux sa mission de service parce qu'elle porte en elle le ministère ordonné du diaconat, « son caillou dans la chaussure ».

— Deux livres de mémoire —

Jean Vinatier

Pierre Pierrard : « Chemin de traverse », Desclée de Brouwer.

Daniel Perrot : « Itinérance de l'Eglise », Editions Ouvrières.

Je reçois ce matin, en même temps, deux livres qui sont comme de petits chefs d'œuvre. Deux chrétiens, un historien, un prêtre, racontent, à leur manière leurs « mémoires » de ce siècle, qui est le nôtre et qui va finir. Tous deux aiment l'Eglise. Tous deux en dénoncent, évangéliquement, les ombres et les erreurs. Il est étonnant, comment sans s'être concertés, ils se rencontrent sur l'essentiel. Avec ce regard lucide et bienveillant de ceux qui contemplent leur propre passé, où ils ont joué un rôle déterminant.



Première coıncidence : Notre monde et Dieu.

Pierre Pierrard: « Historien charnel, je n'arrive plus à distinguer Dieu des hommes... Le christianisme, c'est cela: l'Incarnation continuée. Non seulement pour moi, mais pour les innombrables chrétiens qui se sont naturalisés à l'espèce humaine, n'emportant avec eux que le feu de l'Evangile ». Il cite, à la rescousse, Péguy, Mounier, Chenu: « L'homme est le partenaire de Dieu dans la construction du monde »... « C'est au travers de l'humanité que Dieu parle à l'homme. Creuser le mystère de l'homme, c'est entrer dans le mystère de Dieu ». Au diable ceux qui voudraient que l'on vive de concepts et de formules, fussent-elles dogmatiques.

Daniel Perrot: Il nous parle des responsabilités qui furent les siennes avec une humilité évangélique déconcertante. Evidemment, nous serons attentifs à tout ce qu'il nous dit concernant la Mission de France qui, elle aussi, a dû « épouser » totalement notre monde. « La voix du monde retentit dans la communauté de Lisieux. Elle interroge, elle conteste, elle fait entendre ces appels... Dieu parle par les pauvres, par ceux qui souffrent, qui ont besoin d'être aimés, évangélisés, sauvés. Cette rumeur du monde, douloureuse ou violente, sera de plus en plus reconnue à Lisieux comme langage de l'Esprit ».

*

Seconde coïncidence : Décisive innovation de l'Eglise : les prêtres ouvriers.

Pierre Pierrard: Il avoue tranquillement: « Je ne m'en cache pas: j'aime les prêrtes ouvriers, profondément, absolument. Ils sont ce que l'Eglise possède de plus pur, de plus humble, de plus évangélique. Là où ils vivent, il n'y a plus de place pour les vieilles astuces ecclésiastiques. J'ai toujours pensé que si Jésus revenait, il serait l'un d'eux. Il s'agit d'un déplacement radical, vécu par des prêtres dans leur peau, qui touche aux racines, à l'être même de l'Eglise comme lieu de relations humainement conscientes entre Dieu et les hommes ». Et de citer ses deux grands amis dominicains du Nord: Jacques Screpel et Joseph Robert.

Daniel Perrot : « Je n'ai jamais été prêtre ouvrier. Mais un grand nombre d'entre eux avaient été à Lisieux mes élèves, voire mes fils spirituels ». Le Cardinal Liénart le chargera spécialement de suivre l'équipe de l'Hôtellerie et celle des grands barrages des Alpes. « Dans leur voix j'entendais, sur leur visage je lisais, en leurs mains je découvrais les stigmates de leur vie nouvelle ». A Rome, il dut être leur avocat. « Le cœur chargé de [leurs] témoignages, comme il m'était douloureux, sous les lambris dorés du dicastère, de constater que ces apôtres sincères et généreux étaient inquiétés pour quelques manquements à des rubriques liturgiques et, plus profondément, suspectés de compromissions politiques, de déviation théologiques, de dégradation du sacerdoce; on voulait les faire taire sans vouloir les entendre, alors qu'ils auraient dû éveiller l'inquiétude dans la conscience apostolique de l'Eglise... Ils m'ont fait toucher du doigt la distance qui me séparait de ce monde tragique et de celle qui m'éloigne de l'Evangile ».



Troisième coïncidence : Et notre Eglise ?

Pierre Pierrard: « Je la vois, cette Eglise, comme un immense peuple en route, traversant lentement, péniblement l'Histoire; non pas une troupe d'anges ou de héros, mais d'hommes et de femmes toujours prêts à se rebiffer, à s'épauler, à rêver aux oignons d'Egypte... Paradoxe vivant, car si elle est Jésus-Christ continué, elle est aussi l'Incarnation en notre chair pêcheuse. « Epouse adultère », disent les Pères ». Et il rappelle: « L'option préférentielle pour les pauvres: c'est la seule preuve de crédibilité de l'Eglise ».

« Ce qui me désole, dit l'historien, dans certaines interventions des instances romaines, c'est moins le ton magistral du théologien... qu'une accumulation de concepts étrangers à la vie quotidienne des hommes, à la respiration des communautés si charnellement proches de l'Evangile... De quoi donc, grand Dieu, les hommes ont-ils besoin, sinon d'un peu de tendresse? Tant de frileux qui ne demanderaient qu'à être réchauffés dans les bras maternels! »

Daniel Perrot: « L'Eglise est un corps vivant, le corps du Christ... Elle a besoin d'un squelette: mais le squelette n'est pas la vie... l'Eglise est un organisme vivant, complexe... L'important est que les structures ne se sclérosent pas, qu'elles évoluent avec la vie, qu'elles restent toujours au service de l'Esprit, et non au service des fonctionnaires de l'organisation ». Dans l'Eglise, n'oublions pas les prêtres: « Qui est appelé au sacerdoce? [Ne serait-ce pas] la personne qui, par vocation, serait la plus apte à construire, par la parole et par l'eucharistie, la communauté locale, en vue de l'insérer dans l'Eglise et dans sa mission? Pourquoi pas, par exemple, une religieuse des bords de Seine ou un père de famille qui, en l'absence de prêtre, anime au jour le jour ses frères chrétiens et maintienne l'Eglise? ». Et Daniel Perrot de rappeler le jour où le peuple de Milan acclame, dans la cathédrale, un simple catéchumène: « Ambroise, évêque! ». « Personne, que je sache, n'a regretté que le peuple de Milan ait donné, ce jour-là, à l'Eglise latine, l'un de ses plus illustres Docteurs ».

**

Quatrième coıncidence : le Concile Vatican II.

Nos deux auteurs sont formels pour dire que ce Concile a sauvé l'Eglise du XXº siècle.

Pierre Pierrard: « En l'an de grâce 1962, par le fait d'un Pape traditionnel tout à coup envahi par l'Esprit de Dieu, le ronron cesse, la satisfaction de soi se casse, l'Eglise tout entière est prise à partie et exposée à un incroyable faisceau de lumière. Voici que tous les baptisés sont interpellés, le langage même des Pères se métamorphose. C'était la Pentecôte revécue ».

Daniel Perrot : « Le Concile, orientant tous ses travaux par une contemplation de « l'Eglise dans son mystère et sa mission » a longuement souligné la dignité des laïcs membres à part entière du peuple de Dieu... [Le Concile] a beaucoup insisté sur la part que les laïcs devaient prendre à l'évangélisation du monde... Dans l'Eglise, les laïcs ne seront plus, sous la houlette des pasteurs, des moutons qui bêlent et qu'on tond. Ils seront des baptisés répondant à leur vocation : Rendons grâces! ».

*

Il y aurait bien d'autres coïncidences à souligner, et en particulier : le rôle des femmes et de la sexualité, la lutte contre tout racisme, etc.

Je voudrais seulement souligner comment, 40 ans après, le Père Perrot voit La Mission de France. D'un entretien avec le Cardinal Suhard : « Et moi, saisi, je voyais peu à peu, en ce vieil homme, s'élargir l'horizon. J'écoute un prophète, tassé là dans son fauteuil, par tant de fatigues et de soucis, qui arrivait au terme de sa vie et dont le cœur était assez vaste pour accueillir le monde entier ».

Sur les débuts de la Mission: « Nous avons vécu alors, dans la joie et l'action de grâce, cette multiplicité d'audaces missionnaires, car elle était, pour nous, le signe évident de l'action puissante de l'Esprit Saint »... « Pendant 10 ans, la Mission de France, dans un tourbillon d'enthousiasme, connaît un vigoureux développement ». Lorsqu'il aura à la défendre, à Rome, il note: « Devant le tribunal suprême de Rome, l'Esprit Saint n'est pas intervenu comme l'avocat de la Mission de France, mais comme le Défenseur de l'Eglise, C'est la cause de l'Eglise qu'il a fait triompher »... « La Mission de France était inattendue. Elle fut, elle est comme un vent qui passe, qui pousse en avant, mais on ne sait ni d'où il vient ni où il nous mène. Car ce souffle mène vers l'inattendu ».



A travers ces citations, j'espère qu'on aura entrevu la richesse de ces deux livres si toniques. Merci à Pierre Pierrard, merci à Daniel Perrot... A quand la voix d'autres témoins ?